

BMS : averses accompagnées parfois de grêle sur 7 wilayas

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

14° : ALGER

21° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 2 Décembre 2013 - 28 Mouharram 1435 - N° 442 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014

Des programmes ?
Quels programmes ?

Page 3

CONVENTION SUR LES MINES ANTIPERSONNEL
L'Algérie prend part, demain à Genève, à la 13^e Assemblée des Etats parties

Page 24

COMMUNICATION
La loi sur l'audiovisuel bientôt devant le Parlement

Page 24

Promotion des personnes handicapées La loi de 2002 doit être amendée

Pour améliorer la situation des handicapés en Algérie, et selon l'Union nationale des handicapés algériens (Unha) «la priorité des priorités consiste à revoir la loi 02-09 de 2002 relative à la protection et la promotion des personnes handicapées», a déclaré le président de l'Unha, Rezzak Mohamed Nabil, au forum de DK News. «Cette révision doit se faire en fonction des recommandations de la journée parlementaire organisée en mars 2012 à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la promotion du système juridique du handicapé, a-t-il indiqué. Le conférencier a également plaidé pour la révision à la hausse du montant des pensions versées mensuellement par l'Etat aux handicapés. «Depuis 2009, l'Etat verse une petite pension de 4 000 DA par mois aux personnes handicapées à 100% et 3 000 DA aux autres.

Pages 6-7



Ph. Madijd Nabil Kaci

HIGH·TECH

NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'ENSEIGNEMENT

Que sera l'école de demain ?

Page 11



BAC 2013/2014
Vers une 2^e session ?

Page 2

SCIENCE et VIE
ANTI-ÂGE
10 conseils surprenants pour rester jeune

Pages 12-13

TRANSPORT

EN RAISON DES INTEMPIÉRIES
Perturbations des vols d'Air Algérie

Page 24

FOOTBALL MONDIAL 2014
Les procédures de visa pour le Brésil seront facilitées aux supporters algériens

Page 2

ALGER

Sous l'effet de l'alcool, il poignarde son ami
Une beuverie tourne au drame

15 ans de réclusion criminelle

Page 10



Régions Nord : 14° à Alger

• Temps froid et instable avec quelques averses de pluies localement plus fréquentes vers les régions côtières Centre et Est en cours de journée. Des chutes de neige affecteront les reliefs intérieurs Centre et Est dépassant 800 mètres d'altitude. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (40/60 Km/H) près des côtes Est et entre (20/40 km/h) près des côtes Centre et Ouest.

La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

- Temps localement nuageux du Nord Saoura vers le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies en cours de journée.
- Temps passagèrement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara Central avec faibles pluies locales.

Les vents seront variables (20/40 km/h) avec des soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara central.

Alger	max	14°	min	11°
Oran	max	16°	min	05°
Annaba	max	17°	min	10°
Béjaïa	max	14°	min	11°
Tamanrasset	max	21°	min	06°

BMS Averses accompagnées de grêle sur 7 wilayas

De fréquentes averses accompagnées parfois de grêle continueront d'affecter durant les prochaines 48 heures plusieurs wilayas du centre et de l'est de l'Algérie, selon un bulletin météorologique spécial (BMS).

Les wilayas concernées par le BMS émis dimanche par les services de l'Office national de la météorologie (ONM), sont Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, nord de Sétif, Jijel et Skikda.

Les cumuls estimés seront de l'ordre de 50 mm durant la validité du BMS, qui s'étale du dimanche à 21h00 jusqu'à demain à 9h00, mais pourront dépasser localement 70 mm sur les wilayas de Béjaïa et Jijel.

ILLIZI Création d'une antenne régionale de la CNMA

Une antenne régionale de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) sera créée vers la fin de janvier prochain dans la wilaya d'Illizi, a annoncé hier le directeur général de l'institution, Chérif Benhabiles.

"Les conditions sont réunies pour l'ouverture de cette caisse à Illizi, qui contribuera grandement à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs, notamment en matière d'assurances et de prévention des risques (incendies, maladies, épidémies et autres), en plus de générer des emplois", a-t-il indiqué lors d'une rencontre de coordination avec les responsables des Caisses régionales d'Ouargla, Boumerdès et Oran, et les autorités locales.

Outre l'antenne régionale de la CNMA à Illizi, la Caisse projette d'ouvrir des agences au niveau des communes de la wilaya, dans un souci de rapprochement de l'institution du citoyen dans cette vaste wilaya, a ajouté M.Benhabiles.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À M'SILA Rencontre nationale du PPL



Le Parti patriote libre (PPL) de Tarek Yahiaoui, tiendra samedi 7 décembre à 10h, à la bibliothèque communale Bedraoui belkacem, cité Ouaoou Madani, wilaya de M'sila, une rencontre nationale des cadres et des militants du parti.

No comment

LA SITUATION DES HANDICAPÉS EN ALGERIE RESTE PRÉCAIRE



BAC Vers une deuxième session ?



Le ministère de l'Education nationale étudie actuellement la possibilité d'instituer une deuxième session du bac pour les élèves ayant obtenu entre 9 et 10 de moyenne, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed.

Le ministre a expliqué qu'une réflexion est engagée pour "étudier comment instituer une session de rattrapage pour des élèves qui ont une moyenne entre 9 et 10, et leur permettre de passer deux ou trois épreuves essentielles du bac".

Il s'agit seulement d'une réflexion et "rien n'a encore été tranché", a précisé M. Baba Ahmed dans une déclaration à la presse en marge d'un colloque maghrébin sur le dépistage et le diagnostic précoce du handicap.

Depuis 2001, seuls ceux qui ont une moyenne de 10/20 obtiennent leur bac, le système de rachat ayant été abandonné, même pour une moyenne de 9,99/20.

BÉCHAR Mise au point d'un procédé de fabrication de la molécule hespéridine

Un procédé national de fabrication de la molécule hespéridine, un flavonoïde naturel contenu dans les oranges et utilisé pour le traitement de la fragilité des capillaires sanguins, vient d'être mis au point par des chercheurs de l'université de Béchar, a révélé hier le professeur Nacer Boukhari.

Le procédé de fabrication de cette molécule, qui vient de faire l'objet d'un dépôt de brevet auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), est le résultat de recherches entamées depuis 2009 par une équipe de 21 chimistes du laboratoire de photochimie et synthèse organique, a précisé le chercheur, à l'occasion des travaux des premières journées nationales des produits naturels.

«Il ouvrira de nouvelles perspectives de production de cette molécule dans le pays», a-t-il ajouté. «La mise en place d'une entité de production de cette substance, recommandée aussi pour le traitement de plusieurs autres pathologies, notamment les maladies du système cardiovasculaire, permettra au pays de faire des économies en matière d'importation», a expliqué M.Boukhari, responsable de l'équipe de jeunes chercheurs ayant développé le procédé. Les premières journées des produits naturels, initiées pour deux jours par le laboratoire précité, ont été marquées dans leurs premières séances par la présentation de plusieurs exposés de projets de recherches sur plusieurs domaines de la photochimie et synthèse organique de plusieurs laboratoires d'une dizaine d'universités du pays.

MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE Présentation de *La nuit du henné*, de Hamid Grine

L'ouvrage *La nuit du henné*, de l'auteur Hamid Grine, paru aux éditions Alpha, sera présenté dans le cadre des «Mercredis de l'édition», mercredi 4 décembre à 16h à la bibliothèque du palais de la culture Moufdi-Zakaria.



LES PR^{ES} AMRANE ACHOUR ET SOUKHAL ABDELKRM SERONT MERCREDI 4 DÉCEMBRE AU FORUM DE DK NEWS «Vaincre le paludisme» thème d'une conférence

Les professeurs Amrane Achour et Soukhal Abdelkrim, respectivement chef de service des maladies infectieuses au CHU El Kettar et spécialiste en épidémiologie au CHU de Beni Messous, seront les invités, mercredi 4 décembre à 10h30 du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger. Les hôtes du journal animeront à cette occasion une conférence débat qui portera le thème : «Vaincre le paludisme».

PARLEMENT Reprise des travaux aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales qui concernent six secteurs ministériels, a indiqué hier un communiqué de l'APN.

Les questions au nombre de 11 sont adressées au Premier ministre (1 question), au ministre de l'Énergie et des Mines (2), au ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement (2), au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (2), au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (3) et à la ministre de la Culture (1).

PRÉSIDENTIELLE 2014

Les appétits politiques s'aiguisent**Boualem Branki**

La vie politique s'anime de plus en plus ces dernières semaines, avec comme entre d'intérêt la prochaine élection présidentielle. Avril 2014 est si proche, et les appétits politiques s'aiguisent. C'est ainsi que plusieurs partis commencent à se déterminer par rapport à cette échéance, et, surtout, donnent un ton particulier au climat politique national.

C'est le président du mouvement de la société pour la paix, (MSP) Abderrezak Mokri, qui a ouvert le bal en annonçant samedi la disposition de son parti à participer à la prochaine élection présidentielle avec son propre candidat, privilégiant toutefois la «solution consensuelle» avec les autres partis politiques afin de garantir la «régularité» de l'opération. Mokri l'affirme, le MSP «est prêt à participer à la prochaine élection présidentielle et à présenter son programme électoral». Pour lui, «si consensus il y a avec les autres partis politiques de l'opposition et accord autour d'un projet politique et d'un candidat commun, nous opterons pour ce choix au lieu d'un candidat du MSP à la présidentielle».

En clair, le MSP pourrait opter pour un candidat représentant plusieurs partis de l'opposition. A l'inverse, au parti AHD54 on est encore indécis. Ali-Faouzi Rebaïne, le président de ce parti, qui évolue à la périphérie des grandes formations politiques, a indiqué qu'une conférence des cadres de son parti se tiendra bientôt pour décider de la participation ou non du parti aux prochaines élections présidentielles.

Même ambiance indécise au parti du Front El Moustaqbal, dont le président Abdelaziz Belaïd a indiqué de son côté que la décision de participer ou non à la prochaine élection présidentielle sera tranchée par les militants et le congrès prévu en décembre prochain.

Il précise, à l'intention de certains courants que son parti «ne sera pas un comité de soutien, ni pour le candidat du pou-



voir ni pour celui de l'opposition». Le parti du Front El Moustaqbal est pour une politique propre, loin de toutes fourberies ou de faux-semblants», a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec ses militants. Il ajoute : «Toutes les décisions engageant son parti à la prochaine élection présidentielle seront prises par les institutions du parti. Il estime en outre que la question de l'alternance au pouvoir «se trouve entre les mains de lobbies régionaux dont le seul souci est le partage des richesses».

À l'autre extrémité du débat sur la prochaine élection présidentielle, le président du Front du militantisme national (FMN) Abdallah Haddad, a appelé les jeunes «à participer sérieusement à la vie politique» du pays. Pour lui, «la jeunesse algérienne est capable de réussir, ne doit pas se confiner dans la neutralité et à prendre son destin en mains». Un message clair aux jeunes électeurs, considérés comme l'élément crucial lors du décompte final des voix lors de la prochaine consultation. Pour lui, l'Algérie peut compter sur sa jeunesse qui est apte à développer l'économie nationale et à préparer un avenir radieux dont l'économie ne dépend pas de la seule rente pétrolière». Sur le plan politique, il affirme que le FMN «se prépare activement pour les prochaines élections».

Par ailleurs, le Pole nationaliste (le Front de la bonne gouvernance, le Parti national libre et le Parti national algérien) estime prioritaire l'élection présidentielle

par rapport à la révision de la constitution. Pour le Pôle nationaliste, «il est impossible à l'heure actuelle de procéder à la révision de la Constitution», et propose, «de garantir l'honnêteté de l'élection présidentielle et son succès, la formation d'un gouvernement d'entente nationale qui s'attellera à la préparation et à l'organisation de l'opération électorale».

Une idée qui fait d'ailleurs son petit bonhomme de chemin au sein de plusieurs formations politiques. De son côté, le TAJ (Tajamou Amal Jazair) a réitéré son soutien à la candidature du Président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika en déclarant que «le parti TAJ sera fidèle au Président Bouteflika au cas où il se porterait candidat à un 4^e mandat». Il doit poursuivre les réformes qu'il a initiées dans différents domaines outre les réalisations et les œuvres que «personne ne peut nier», a souligné son président Amar Ghoul.

Enfin, le RCD, toujours arc-bouté aux extrémités de l'opposition pour l'opposition, revendique «un assassinement» du climat politique avant toute participation à la prochaines présidentielles. Position suicidaire ou négativisme politique ? C'est toute la question que se pose le microcosme politique national, d'autant que le FFS et plusieurs autres grosses cylindrées ont déjà affiché leurs intentions de se placer en pole position pour cette présidentielle.

GHARDAÏA**Dialogue et concertation entre les pouvoirs publics et la société civile de Guerrara**

Le wali de Ghardaïa, M. Mahmoud Djemaa, a engagé samedi un dialogue avec les différentes parties concernées par le conflit ayant secoué dernièrement la ville de Guerrara (120 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya), en vue d'effacer «définitivement les stigmates de ces événements, a-t-on appris dimanche des parties engagées dans le dialogue.

Cette première rencontre s'est déroulée en deux temps, le premier avec les représentants de la société civile et élus d'une des parties en conflit et le deuxième avec l'autre partie, en vue de trouver un consensus et fournir des perspectives de résolutions définitives à ce conflit, a affirmé à l'APS un élu de Guerrara présent à cette réunion. Des heurts avaient éclaté dernièrement entre des jeunes de la ville de Guerrara, après un match de football ayant opposé deux équipes locales pour le compte du championnat de wilaya.

Des dizaines de supporters des deux équipes se sont livrés à des actes de vandalisme et de pillage, saccâ-

geant et incendié des dizaines d'habitations, des locaux commerciaux, des véhicules particuliers, le mobilier urbain ainsi que des édifices publics.

La rencontre s'est articulée sur la mise en place d'un dialogue constructif censé promouvoir de «meilleures conditions» de vie et de travail pour les habitants de Guerrara, d'instaurer une justice sociale et de trouver un ter-

rain d'entente entre les antagonistes, a-t-il précisé. «Cette première rencontre devrait permettre de dégager des propositions pratiques de nature à traduire dans les faits l'approche participative qui, proniant un dialogue élargi, sérieux et productif, permet de propager la culture de la non-violence et capable d'immuniser les résidents de Guerrara de tout conflit», a-t-il ajouté. Cette rencontre vient

suite à l'engagement pris par les pouvoirs publics d'ouvrir le dialogue avec les différents partenaires, en vue de régler «définitivement» les problèmes à l'origine de conflits, restés en suspens depuis plusieurs années, a fait savoir le même élu.

Ce dialogue sera élargi à toutes les composantes de la société civile de la région de Guerrara, a révélé un autre élu.

**EVÈNEMENTS DE GUERRARA
9 personnes écrouées par le juge d'instruction**

Neuf individus présumés impliqués dans les échauffourées qu'a connues dernièrement la localité de Guerrara, ont été écroués par le juge d'instruction près le tribunal de Ghardaïa, a indiqué dimanche la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ces neuf personnes ont été inculpées pour attroupement armé sur la voie publique, destruction, incendie volontaire et tentative de vol de biens publics et privés, ainsi que pour agression sur agents de l'ordre en mission, conformément aux articles 88 et 97 du code de procédures pénales, a précisé la même source dans un communiqué remis à l'APS.

Treize individus déférés également devant le juge d'instruction près le tribunal de Ghardaïa pour les mêmes griefs, ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis que 110 autres, également impliquées dans ces événements, ont bénéficié d'une citation directe le jour du procès, selon le même communiqué. Les investigations effectuées par les forces de sécurité pour arrêter les auteurs des actes de vandalisme et de destruction, qui ont secoué les 24 et 25 novembre la ville de Guerrara, ont permis l'interpellation de 132 personnes présumées impliquées dans ces événements, est-il signalé.

DES PARTIS POLITIQUES FOCALISENT SUR LA SANTÉ DU PRÉSIDENT ET LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Des programmes ? Quels programmes ?**Kamel Cherif**

A quelques mois de l'élection présidentielle du printemps prochain, les débats s'animent mais ont tendance de sortir de leur cadre. Des partis politiques, visiblement en mal d'idées et de programmes, tentent de dévoiler le débat pour focaliser inutilement sur la santé du Président de la République.

Ces partis et parties aussi risquent en fait de se disqualifier auprès de l'opinion publique et donc de l'électeur dans la mesure où ils ne soufflent aucun mot sur leur programme et plan d'action. Ils n'évoquent nullement leur projet de société et les idées nouvelles qu'ils apportent au changement auquel ils ne cessent d'appeler. Un discours devenu, à la longue, creux, récurrent et sans incidence sur l'opinion publique nationale puisque le programme de certains partis politiques consiste à critiquer et dénigrer tout ce qui est contre eux ou plutôt tout ce qui vient du Pouvoir. En contrepartie, ces partis ne proposent aucune alternative, se contentant de se cantonner dans l'expression vague du «changement».

Actuellement, des partis politiques tentent d'amorcer un débat sur la santé du Président de la République. Il est vrai que le chef de l'Etat était en convalescence, mais force est de constater qu'il a repris ses activités. La réunion du Conseil des ministres s'était tenue à la rentrée sociale et le Président accorde régulièrement des audiences au Premier ministre, à des ministres du gouvernement et à des dirigeants étrangers qui séjournent en Algérie. Il a même procédé au remaniement du gouvernement !

Mieux encore, le gouvernement s'accorde de sa mission et le Premier ministre poursuit ses visites d'inspection et de travail à travers les différentes wilayas du pays. Il représente également le Président de la République aux Sommets et rencontres qui se tiennent de par le monde. Les institutions de l'Etat fonctionnent le plus normalement du monde et l'Armée populaire nationale veille à la sécurité du pays.

Tout cela pour dire que le pays n'est pas «livré à lui-même», comme le précédent certaines parties et partis qui qualifient l'Algérie de pays paralysé. En plus de la santé du Président, ces partis s'accrochent au sujet de la révision de la Constitution, pour reprendre les propos du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

Dans le même sens, il faut aussi rappeler que la révision de la Constitution n'a jamais été remise en cause et s'inscrit dans le cadre des réformes politiques, initiées par le chef de l'Etat en 2011. En termes clairs, ceux qui se concentrent sur la santé du Président et la révision de la Constitution risquent joliment de s'éloigner de leur objectif et se tromper de cible. A ce moment, la sentence de l'électeur sera sans appel.

Le président Bouteflika félicite son homologue émirati ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au chef de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyan, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il affirme sa détermination à poursuivre le travail et la concertation pour renforcer les relations bilatérales.

«Il m'est agréable, au moment où votre pays frère célèbre sa glorieuse fête nationale, de présenter à votre Hautesse et au peuple émirati frère, au nom du peuple algérien, de son gouvernement et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux fraternelles, priant Dieu Le Tout Puissant de vous accorder davantage de santé et de bien-être, et de guider vos pas sur la voie du progrès et de la prospérité au profit de votre peuple», écrit le président de la République.

«Je sais que cette heureuse occasion pour saluer le haut niveau des relations de fraternité et de coopération entre nos deux pays dans divers domaines et vous assurer ma ferme détermination à poursuivre le travail de consultation et de coordination avec vous en vue de les renforcer et de les développer au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», ajoute le président Bouteflika.

DU 2 AU 3 DÉCEMBRE Une délégation du Conseil de la nation à la conférence parlementaire sur l'OMC à Bali Indonésie

Une délégation du Conseil de la nation prendra part du 2 au 5 décembre à Bali (Indonésie) à la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), a indiqué hier un communiqué du Conseil. Lors de cette session, qui se tiendra en parallèle avec la 9^e Conférence ministérielle de l'OMC prévue à Bali à la même période, les participants auront à examiner plusieurs thèmes dont la législation des négociations commerciales après Bali et les résultats des conventions commerciales bilatérales et multilatérales. «Le rôle des parlementaires dans la rationalisation des mesures administratives relatives au commerce» et «l'adoption du document de travail final», figurent également au menu. La conférence parlementaire sur l'OMC se tient régulièrement depuis 2002 à l'initiative de l'Union interparlementaire et du Parlement européen.

SAHARA OCCIDENTAL Des représentants des sociétés civiles algérienne et tunisienne réaffirment leur soutien à la cause sahraouie

Des représentants des sociétés civiles algérienne et tunisienne ont réaffirmé, hier à Alger, leur soutien à la cause sahraouie, en dénonçant les violations systématiques perpétrées par le colonialisme marocain contre les droits de l'homme des Sahraouis et la dilapidation illégale des richesses naturelles du Sahara occidental. «Cette conférence s'inscrit dans le prolongement des rencontres tenues successivement à Abuja et Rome, dans le sens qu'elle réaffirme le soutien à la cause sahraouie», a indiqué le président du Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNAPS), Mahrez Lamari, à l'ouverture des travaux d'une réunion regroupant des représentants des sociétés civiles algérienne, tunisienne et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). «La réunion constitue aussi une opportunité pour dénoncer les violations systématiques perpétrées contre les droits de l'homme par l'occupation marocaine ainsi que la dilapidation des richesses naturelles du Sahara occidental», a-t-il poursuivi. Mme Mounia Bouslimani, porte-parole du Collectif tunisien de soutien au peuple sahraoui a plaidé, pour sa part, pour mettre la lumière sur «des problèmes» de l'espace maghrébin, «particulièrement le problème du Sahara occidental», soulignant, à ce propos, que «ce problème doit être réglé par l'application du droit international sur une question de décolonisation inscrite aux Nations unies». De son côté, le président de la commune tunisienne de Boumehel, Tahar Bahadj, a rappelé le soutien du peuple tunisien aux Sahraouis depuis les années 1970, «notamment, a-t-il précisé, parmi le mouvement étudiant tunisien». «On ne peut qu'être solidaire avec un peuple qui aspire à son indépendance et à sa liberté», a-t-il souligné, ajoutant que «l'espace maghrébin ne pouvait pas se construire au détriment du droit du peuple du Sahara occidental». La société civile sahraouie a été représentée à cette rencontre, pour sa part, par les secrétaires généraux de l'Union des travailleurs sahraouis, Mohammed Cheikh Lahbib, et de l'Union de la jeunesse sahraouie, Moussa Salma, ainsi que par des femmes parlementaires.

APS

... et son homologue laotien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Laos, Choummaly Sayasone, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«À l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes plus chaleureuses félicitations, ainsi que mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je sais que cette heureuse occasion pour saluer le haut niveau des relations de fraternité et de coopération entre nos deux pays dans divers domaines et vous assurer ma ferme détermination à poursuivre le travail de consultation et de coordination avec vous en vue de les renforcer et de les développer au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», ajoute le président Bouteflika.

ALGÉRIE - BRÉSIL

Le Brésil plaide pour la création d'une «plateforme d'affaires» avec notre pays

Le vice-ministre brésilien du Développement de l'investissement et du commerce, Ricardo Schaefer a plaidé dimanche à Alger pour la création d'une plateforme d'affaires avec l'Algérie en vue d'accroître les échanges commerciaux entre les deux pays et créer de l'emploi.



M. Benyounès appelle au renforcement des relations économiques algéro-brésiliennes

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès, a appelé hier à Alger les entreprises algériennes et leurs homologues brésiliennes à explorer les opportunités de partenariat pour contribuer au renforcement des relations économiques bilatérales.

«L'expérience économique brésilienne intéresse l'Algérie du fait que le Brésil fait partie des grands pays émergents qui ont connu un décollage économique exceptionnel», a indiqué M. Benyounès en co-présidant le premier forum algéro-brésilien avec le vice-ministre du Développement de l'investissement et du Commerce extérieur, Ricardo Schaefer. Soulignant l'excellence des relations politiques algéro-brésiliennes, M. Benyounès a incité les opérateurs des deux pays à identifier les projets de partenariats qui contribueront à l'émergence de joint-ventures

et à l'approfondissement des relations économiques bilatérales. Le ministre n'a pas écarté la possibilité de tenir, en juillet prochain, un autre forum d'affaires algéro-brésilien au Brésil pour intensifier les contacts entre les deux pays d'affaires.

L'Algérie est le deuxième partenaire commercial du Brésil en Afrique et dans le monde arabe, a indiqué son côté le vice-ministre brésilien, souhaitant la dynamisation des relations économiques bilatérales pour augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

Les économies du Brésil et de l'Algérie sont «complémentaires», a estimé M. Schaefer, préconisant d'établir un agenda de travail pour développer des partenariats notamment dans les secteurs de l'agro-industrie, de la pharmacie et de la biotechnologie et dans les activités de la normalisation et de la métro-

logie. M. Benyounès et le vice-ministre brésilien ont abordé, au cours d'une audience, les moyens de promouvoir les relations bilatérales notamment dans le secteur de l'industrie.

Des rencontres (Bto B) ont été organisées, en marge de cette journée, entre les opérateurs algériens et brésiliens, notamment dans les secteurs de la sidérurgie et de la métallurgie, de la pharmacie, de l'agriculture et des transports.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 3.406 milliards de dollars au cours des dix premiers mois de 2013, selon les chiffres présentés par les organisateurs du Forum. Le Brésil, classé sixième constructeur automobile au niveau mondial, connaît une croissance économique stable, a-t-on précisé.

ALGÉRIE - QATAR

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA:

Le pacte d'actionnariat en cours de finalisation

Le pacte d'actionnariat pour la réalisation d'un complexe sidérurgique à Bellara (Jijel), un partenariat algéro-qatari, est en cours de finalisation, a indiqué hier à Alger le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès. Le pacte d'actionnariat entre l'entreprise algérienne Sider et Qatar International pour la réalisation d'un complexe sidérurgique à Bellara (Jijel) avec une capacité de production à terme de 5 millions de tonnes/an est en phase finale de signature. A l'heure actuelle, il n'y

a pas de problème majeur pour la signature de ce pacte», a précisé le ministre en marge d'un forum algéro-brésilien. Interrogé sur l'impact sur le projet d'une éventuelle révision à la baisse par le Qatar de ses investissements à l'étranger, comme rapporté récemment par la presse, M. Benyounès a affirmé que «le complexe de Bellara se fera avec ou sans les Qatars». Selon le ministre, le complexe sidérurgique est «un projet stratégique pour l'Algérie». «Nous sommes en voie de finalisation avec les Qatars. Je ne vois pas pourquoi on

le ferait pas avec eux, mais si un problème se pose, nous pouvons le faire avec d'autres partenaires», a-t-il avancé. Cet investissement va coûter deux milliards de dollars dans une première phase et permettra de produire deux millions de tonnes d'acier par an à partir de 2017, une production qui va s'élever progressivement à cinq millions de tonnes, selon les termes du contrat signé par les partenaires de ce projet, regroupé en société mixte. Le capital du complexe sera détenu à 51% par l'entreprise Sider et le Fonds na-

tional de l'investissement (FNI) et à 49% par Qatar International, une joint-venture entre Qatar Steel et Qatar Mining. Le futur complexe de Bellara, qui devrait générer quelque 2.000 emplois, devrait augmenter la production nationale de produits sidérurgiques, d'autant que les importations de ce produit stratégique pour l'économie algérienne sont annuellement d'environ 10 milliards de dollars, soit 20% du montant global des achats à l'international de l'Algérie.

APS

SUIVI DES VÉHICULES EN SURSIS

Un nouveau dispositif réglementaire devant permettre le suivi et la traçabilité des véhicules soumis à contre-visite ou en sursis, à la suite du contrôle technique obligatoire, est en cours d'élaboration au ministère des Transports, a annoncé dimanche le directeur général de l'Enacta, Abdallah Laghrieb.

«On est en train de travailler au ministère des Transports sur un dispositif réglementaire pour assurer et s'assurer que les véhicules en sursis sont effectivement retirés de la circulation et qu'ils ne seront remis sur voie qu'une fois les réparations recommandées par l'agence de contrôle seront effectuées», a déclaré sur les ondes de la radio nationale le directeur de l'Etablissement national de la sécurité technique automobile.

Selon M. Laghrieb, ce dispositif devra être affiné lors des prochaines assises des transports pour être ensuite mis en place «très rapidement».

Parti du constat que des véhicules devant être immobilisés continuent de rouler «posant des problèmes flagrants de sécurité», la direction des transports de wilaya, l'agence de contrôle et l'Enacta travaillent donc à la mise en œuvre d'un dispositif d'information pour suivre ce parc et coordonner l'action avec les services de sécurité, seuls habilités à procéder à l'immobilisation du véhicule et à retrait des documents, a expliqué M. Laghrieb.

Un fichier «intra-ministère» des transports, a-t-il poursuivi, doit être élaboré, ciblant les véhicules qui ont fait l'objet, soit de contre-visite, soit d'immobilisation suite au contrôle technique obligatoire. Sur la base de ce fichier, «les véhicules sont immédiatement signalés aux services de sécurité qui ont vocation d'arrêter ou de retirer les documents des conducteurs incriminés», a-t-il ajouté.

Le premier responsable de l'Enacta est revenu à l'occasion sur le dispositif coercif de contrôle technique obligatoire pour les véhicules des activités réglementées mis en place en avril 2013, indiquant que quatre mois

Un nouveau dispositif réglementaire en cours d'élaboration



après son application, le taux de sanction a été multiplié par deux.

De janvier à octobre 2013, 4.983 véhicules ont été retirés soit pour contre-visite, soit mis en sursis sur 40.000 automobiles contrôlées, a-t-il précisé.

Sur 21.238.111 automobiles contrôlées entre le 1er février 2003 et 31 août 2013, 556.459 véhicules ont été soumis à contre-visite et 218.608 ont été immobilisés, soit quelque 775.067 unités soumises totalement ou partiellement à l'immobilisation.

Par ailleurs, 35 agences de contrôle ont été sanctionnées sur l'intervalle 2003-2012, alors que pour les seules 8 premiers mois de

2013, 18 agences ont subi le même sort, soit plus de 50% par rapport à la période sus-citée. En ce qui concerne les contrôleurs, 110 ont été sanctionnés entre 2003 et 2012, et 56 l'ont été de janvier à août 2013.

Pour l'année en cours «les chiffres sont appelés à évoluer avec la clôture de l'exercice 2013», a souligné M. Laghrieb.

La finalité étant que le «ministère des Transports veille à sevrir et faire en sorte que le contrôle technique ait un minimum de crédibilité et participe à l'effort national de réduction des accidents de la route et assurer le confort et la qualité de service au citoyen», a assuré le DG de l'Enacta.

AGRICULTURE L'Algérie compte mettre en place un plan d'action pour la lutte antiacridienne

L'Algérie compte mettre en place un plan d'action pour faire face à une éventuelle invasion d'essaims de criquets en provenance de Mauritanie où une activité acridienne est signalée, a indiqué dimanche à Alger un responsable de l'institut national de protection des végétaux (INPV). «En Mauritanie, des informations font état d'activité acridienne moyenne qui peut engendrer des essaims de criquets au début du printemps 2014 et l'Algérie compte prendre en charge le problème par la mise en place d'un plan d'action», a déclaré Hamid Bensaâd, chargé d'information de la coordination acridienne à l'Inpv.

«Actuellement, la situation en Algérie est calme et aucune signalisation n'a été enregistrée par les équipes qui opèrent au Sud», a-t-il ajouté en marge de la 12ème réunion des chargés de liaison du programme Empres (Système de prévention et de ré-

ponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes) qui se tient jusqu'au 4 décembre à Alger.

Selon ce responsable, le plan d'action va se traduire sur le terrain par un dispositif au sud du pays (Béchar, Tindouf, Naâma, Adrar) pour faire face à d'éventuelles infiltrations de criquet pélerin.

Évoquant les moyens dont dispose l'Algérie, M. Bensaâd a fait état de 3 millions de litres d'insecticides en plus des équipes terrestres de prospection et de lutte ainsi que des hélicoptères du ministère de la Défense nationale.

Il a rappelé que «l'Algérie a vécu une petite resurgence acridienne à Béchar, Naâma et Adrar de mars à juin 2013» générée par des infiltrations en provenance du Sahara occidental, soulignant que la campagne de lutte s'est soldée par le traitement de

20.000 hectares. Sur le plan régional, le secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pélerin dans la région occidentale d'Afrique, Mohamed Lemine Hamouny, a estimé que 28,8 millions de dollars sont nécessaires pour mener à bien le plan de lutte préventive et qu'il reste encore 7,8 millions de dollars à récolter pour boucler le budget 2013/2017.

«Cet aspect financier est l'un des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion», a-t-il indiqué, ajoutant que les Etats-Unis et la France ont déjà financé une partie du plan de lutte lors des années précédentes.

De son côté, Annie Monard,

chargée de la protection des plantes et de la lutte contre les ravageurs transfrontaliers à la FAO, a indiqué que l'alerte précoce et l'intervention rapide sont les principaux moyens sur lesquels compte cet organisme pour la réussite des campagnes de lutte

antiacridienne tout en appelant à renforcer la coopération régionale.

La réunion des chargés de liaison des membres de la Commission de lutte contre le criquet pélerin dans la région occidentale (Clcpro) a regroupé les représentants de 10 pays (Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Tunisie).

Ils se sont penchés sur la préparation d'un plan d'action de lutte antiacridienne en présence des fonctionnaires de la FAO ainsi que des représentants du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement en France.

Cette rencontre sera suivie par la 6ème réunion du Comité de Pilotage du programme EMPRES RO qui se tiendra le 6 décembre 2013 à Alger pour valider le plan d'opération et le budget 2014.

Des routes nationales (RN) sont coupées à la circulation routière à Tizi-Ouzou et Bouira suite aux dernières intempéries qui ont affecté ces deux wilayas, selon un point de situation rendu public dimanche par les services de la Gendarmerie nationale.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la RN 15 reliant cette wilaya à Bouira au col de Tirouda (commune d'Iferhouène), la RN 30 reliant Tizi-Ouzou à Bouira au col de Tizi N'Koulaine (commune d'Iboudarâne), la RN 33 reliant Tizi-Ouzou à Bouira au lieudit Stade Assoul (commune d'Aït-Boumahdi) sont

coupées à la circulation à cause d'amoncellement de la neige.

Dans la même wilaya, le chemin de wilaya (CW) 253 reliant Tizi-Ouzou à Bejaia, au lieudit Col de Chellata (commune de Chellata) est également coupé à la circulation pour la même cause.

A Bouira, la RN 33 reliant Bouira à Tizi-Ouzou au lieudit Lacoucar (commune d'El-Assnam) est également coupée à la circulation pour amoncellement de la neige, a précisé la même source.

APS

'BLIDA

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Une famille sauvée d'une mort certaine à Aïn Romana

Une famille habitant sur les hauteurs d'Aïn Romana (Blida), exposée aux émanations de monoxyde de carbone provenant d'un chauffage traditionnel au charbon, a été sauvée d'une mort certaine, grâce à l'intervention, dimanche matin, des services de la Protection civile de la wilaya, a-t-on appris auprès appris de ce corps constitué.

L'unité de la Protection civile de la commune de Chiffa est intervenue, sur place, aux environs de 7h50 mn, suite à un appel de la brigade de la Gendarmerie nationale pour «prêter assistance à une famille de 5 membres (le père, la mère et les enfants), asphyxiés par le monoxyde de carbone provenant de leur chauffage traditionnel (appelé localement nafekh), au niveau de leur domicile situé quartier Bordj El Amir de la localité montagneuse d'Aïn Romana», a expliqué la même source. «Toute la famille a été évacuée vers la polyclinique de Mouzaïa», a-t-on ajouté. Cette accident intervient à moins de deux semaines seulement de la campagne préventive, organisée par la Protection civile, afin de sensibiliser les citoyens sur les accidents domestiques et les asphyxies dues au gaz et au monoxyde de carbone, a déploré la même source, soulignant la «nécessité, pour tous, de se conformer aux règles de sécurité dans l'utilisation des chauffages».

►DROGUE

Un réseau international de trafiquants de drogue démantelé et près de 100 kg de kif saisis à Tébessa

Les éléments de la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Tébessa ont démantelé, ces derniers jours, un réseau international de trafiquants de drogue, et saisi près d'un quintal de résine de cannabis (kif traité), a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué. La drogue provenant de l'Ouest du pays a été saisie à bord d'une voiture de tourisme lors d'une opération menée par les gendarmes au cœur du quartier El-Djorf du chef-lieu de la wilaya de Tébessa, a-t-on fait savoir de même source.

L'opération, minutieusement préparée, a permis l'arrestation de trois individus faisant partie du réseau constitué de six malfaiteurs, dont trois étrangers, selon cette source qui a précisé que les trois trafiquants arrêtés sont originaires de Tébessa (2 individus) et d'une wilaya de l'ouest du pays.

Les trois étrangers du groupe, deux Tunisiens et un Marocain, sont activement recherchés, a-t-on également indiqué, rappelant que plus de 260 kg de résine de cannabis ont été saisis depuis janvier dernier dans la wilaya de Tébessa.

En 2012, ce sont 165 kg de cette même substance prohibée qui ont été récupérés.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Un chauffeur meurt écrasé sous son camion à Ghaïlassa

Le drame remonte au 29 novembre 2013. Il est 16h50. L.S., âgé de 62 ans, était en train de réparer son camion quand la caisse lâche et tout le poids du camion l'écrase.

A l'arrivée des secours l'homme est déjà décédé. La dépouille a été transportée à la morgue de Bordj Ghedir.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes du drame.

M.B.

TIZI-OUZOU ET BOUIRA

Routes coupées à la circulation suite aux chutes de neige

LE PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES HANDICAPÉS ALGÉRIENS M. REZZAK MOHAMED NABIL, INVITÉ HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

Des problèmes posés avec lucidité

Ils sont pratiquement deux millions de personnes à être porteuses d'un handicap en Algérie. Toutes catégories confondues. Aussi, inévitablement, on approche d'abord la question des handicapés par le cœur, sous l'angle des sentiments, des émotions, de la solidarité. Combien sont-ils en Algérie, combien sont-ils par catégorie, comment vivent-ils, quelles sont leurs ressources, un environnement adapté au handicap, ou bien faudrait-il plutôt dire que ce sont les handicapés qui s'adaptent à celui-ci ?



ph. Madjid Naïf Kaci

Said Abjaoui

Oui, Ils sont pratiquement deux millions en Algérie toutes catégories confondues et on peut dire que pour ce qui concerne les handicapés moteurs par exemple, les accidents de la route en enrichissent quotidiennement les effectifs. Cette précision juste pour dire que nul n'en est à l'abri.

Hier, le Forum du quotidien *DK News* accueilli M. Rezek Mohamed Nabil président de l'Union nationale des handicapés algériens. Celui-ci est extraordinairement doté d'une compétence intellectuelle qui lui permet à la fois de concevoir l'argumentation nécessaire et de faire preuve d'une grande lucidité pour analyser la situation actuelle des handicapés, évaluer les implications de la loi depuis sa promulgation et faire des propositions.

Cela fait quand même une bonne dizaine d'années que les handicapés attendent une application pleine et entière de cette loi. Le président ne dit pas que tout est noir car il relève autant de points positifs que de points négatifs. L'espoir est d'autant permis qu'il a été programmé pour le 14 juin 2013 une journée d'évaluation parlementaire de cette loi. Cette journée avait permis de mettre en valeur la validité des revendications cumulées. Depuis 2002, il était admis de revoir la vision sur la loi, pour une meilleure adaptation et une application pleine et entière. Le président a fait dans l'humour en se posant la question du comment appliquer une loi sur les handicaps quand cette loi est elle-même handicapée. Au regard de la situation des handicapés, ces derniers n'ont pas l'impression qu'ils bénéficient de protection solide.

3 DÉCEMBRE, JOURNÉE MONDIALE DES HANDICAPÉS

UN DÉPUTÉ FUTUR POUR LE SOUTIEN PARLEMENTAIRE ?

Il ajoute qu'il y a un déficit de soutien. Pas de culture de soutien en termes de scolarité pour permettre aux enfants de préparer leur avenir à armes égales. L'enfant handicapé se sépare de sa famille.

Il était beaucoup espéré de l'application de la loi (il était

plutôt espéré que la loi s'applique) mais en réalité, le constat est qu'il n'y a rien eu de tout cela.

Chaque année, le bureau de l'union est en alerte. Des enfants ont été renvoyés à cause des fauteuils roulants, ou à cause des cannes. L'environnement y compris mental n'est pas adapté aux handicapés. Il y a eu quand même un espoir avec la direction des affaires sociales de la wilaya d'Alger pour intégrer les enfants à l'école.

Il y a un problème de taille. Un problème assez grave. Celui des pensions. Serait-il vraiment possible qu'un handicapé à 100% puisse vivre avec une pension mensuelle de 5000 DA ? Depuis 2009, c'est la pension attribuée à un handicapé à 100%.

Avant cette date, l'handicapé à 100% recevait 3000 DA de pension mensuelle. En plus, la pension est versée avec un grand retard, parfois 6 mois. Encore que les APC n'annoncent pas de préavis, donc personne ne sait quand la pension est versée.

Il est évident que l'Union réclame une augmentation de la pension. Il était question de la porter à 18000 DA.

Mais, il faudrait d'abord assainir les listes lors du recensement territorial. Lorsqu'il y a le recensement général des populations, recensement national, il n'en ressort pas le

L'ENVIRONNEMENT N'EST PAS ADAPTÉ AUX HANDICAPÉS

nombre de handicapés.

Concernant l'emploi, 1% seulement trouve un emploi dans le secteur public alors que l'entreprise privée n'est soumise à aucune obligation de recrutement. Le handicap est un problème majeur.

Pour ce qui concerne les déplacements, l'aménagement du territoire ne permet pas l'accès aux transports selon les critères de la convention internationale. Le handicapé doit être autonome dans ses déplacements.

Selon les chiffres annoncés par le président de l'UNHA, le nombre des handicapés moteurs est de 274000, celui des sourds-muets d'environ 73000, celui des non-voyants 173000, des malades mentaux 167000, ...

5000 DA DE PENSION POUR UN HANDICAPÉ À 100%



«Il faut revoir la loi de 2002»

O. Larbi

Le président de l'Union nationale des handicapés est intervenu au Forum de DK News sur la situation de ces personnes que les aléas de la vie ont touchées.

Il fait le point sur la loi de 2002 qui devait protection et promotion des personnes handicapées : «Cette loi avait suscité l'espoir. Au mois de mars 2013, nous avons organisé une séance d'évaluation de l'application de ce texte. Cette loi doit être revue, car le handicapé algérien vit une situation sociale et économique difficile».

Prévention et culture

M. Rezzak recense que la prévention du handicap prévu par la loi est restée sans suite, «les femmes enceintes ne sont pas interrogées sur l'existence de handicaps dans leurs familles».

«L'Union nationale qui a des structures dans toutes les wilayas demande la création d'un organisme national de prévention du handicap d'origine génétique», insiste-t-il.

Il énonce que la famille algérienne est «sans réaction devant le handicap ; l'enfant qui naît avec un déficit ou une malformation est délaissé ou caché. On en a honte. Les risques sont grands de conflits à l'intérieur de la famille, avec les conséquences possibles sur sa pérennité, de plus l'enfant délaissé peut se dresser contre ses parents et sa fratrie». Il est



nécessaire que le handicap soit pris en considération dans l'éducation et la culture d'une manière générale.

L'école, la formation

Un autre sujet de revendication est lié à l'admission dans les établissements scolaires des enfants handicapés moteurs ou autres. M. Rezzak informe que «grâce à la direction des affaires sociales de la wilaya d'Alger, des enfants handicapés ont été scolarisés avec leurs camarades ne présentant pas de handicap.» Le ministère de la Solidarité nationale dit que 23 000 enfants le sont.

L'orateur au Forum de DK News revendique la formation professionnelle pour les handicapés, déplorant que cela soit négligé.

Son amertume est très sensible quand il parle des handicapés diplômés de

l'enseignement supérieur qui n'ont accès qu'au pré-emploi pendant 6 mois, «après quoi, ils sont rejettés dans le chômage».

Pensions et appareillages, l'emploi

«Les pensions des personnes handicapées sont de 4000 DA depuis peu. Elles sont servies soit tous les six mois, soit à la fin de chaque trimestre. Nous demandons qu'elles soient réévaluées et disponibles tous les mois, à terme échu. Nous posons la question : qui peut survivre avec 4000DA ?» Le président de l'Union nationale des handicapés met l'accent sur les difficultés d'avoir un appareillage adapté au handicap : «C'est un parcours du combattant éprouvant». La loi prévoit que les entreprises réservent un emploi pour personne handicapée ; l'orateur avance que l'application de ce point n'est

pas une réalité.

Recensement

Le nombre d'Algériens présentant un handicap est inconnu. L'ONS interrogée par l'Union a rétorqué que «lors de la préparation du recensement général de la population et de l'habitat, le ministre Djamel Ould Abbès n'avait pas transmis aux recenseurs les questions touchant au handicap». Le président Rezzak attend les résultats de l'enquête sur le handicap qui permettrait une évaluation du phénomène à partir des réponses des 63 000 ménages choisis par l'ONS.

En conclusion, M. Rezzak souhaite un retour sur la loi de 2002 afin que l'article 4 («La concrétisation des objectifs prévus à l'article 3 ci-dessous constitue une obligation nationale») soit un rempart contre l'exclusion sociale dont les handicapés souffrent.

La loi de 2002 sur la promotion des personnes handicapées doit être amendée

L'Union nationale des handicapés algériens (UNHA) a jugé, dimanche à Alger, qu'il était «prioritaire» d'amender la loi de 2002 sur la protection et la promotion des personnes handicapées, pour une réelle prise en charge multiple de cette frange de la population.

Pour améliorer la situation des handicapés en Algérie, «la priorité des priorités consiste à revoir la loi 02-09 de 2002 relative à la protection et la promotion des personnes handicapées», a déclaré le président de l'UNHA, Rezzak Mohamed Nabil, au forum du quotidien francophone DK News. «Cette révision doit se faire en fonction des recommandations de la journée parlementaire organisée en mars 2012 à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la promotion du système juridique de l'handicapé», a-t-il indiqué.

Les participants à cette journée, initiée par la Commission de la santé, des Affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'APN, en coordination avec l'UNHA (créé en 2003), avaient demandé la révision de certains articles de la loi 02-09 pour une meilleure prévention des handicaps et une meilleure prise en charge des handicapés. M. Rezzak a rappelé, dans ce sens, que son association avait proposé au président de la Commission parlementaire de procéder à la mise en place d'une cellule qui serait chargée de trouver les mécanismes nécessaires à l'application des recommandations des élus au Parlement. Cette proposition «n'a pas trouvé d'écho», selon lui.

Le conférencier a également plaidé pour la révision à la hausse du montant des pensions versées mensuellement par l'Etat aux handicapés. «Depuis 2009, l'Etat verse une petite pension de 4.000 DA par mois aux personnes handicapées à 100% et 3.000 DA aux autres. Elle n'est pas du tout suffisante», a soutenu M. Rezzak qui s'est interrogé sur ce que pourrait couvrir ces montants dans les dépenses de prise en charge quotidienne des besoins spécifiques de leurs bénéficiaires.

L'UNHA a également rappelé avoir proposé à la tutelle, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, de relever le niveau des pensions pour handicapés «au minimum» à celui du salaire national minimum garanti (SNMG), soit, 18.000 DA, et de les verser «régulièrement», a-t-il dit, regrettant «ne pas avoir reçu de réponse».

Cette revendication de l'association, a-t-il nuancé, a été assortie d'une condition suivant laquelle la revalorisation des pensions n'interviendrait qu'une fois le fichier national des personnes handicapées «assaini» et les types des handicaps clairement définis suivant les termes de la convention internationale de protection des droits des handicapés, ratifiée par l'Algérie en décembre 2009. Dimanche matin, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah, avait annoncé qu'une enquête sur le handicap en Algérie serait lancée à partir de janvier 2014.

Cette enquête, qui sera réalisée en douze mois par le centre national d'études et analyses pour la population et le développement (CENEAP), permettra entre autres, d'obtenir des «données statistiques fiables et une évaluation précise, qualitative et quantitative de la situation et des besoins des personnes handicapées.

L'UNHA a accueilli avec soulagement l'organisation de ce recensement. L'Algérie compte 1,975 million de handicapés, dont 626.711 multi-handicapés, selon l'association qui cite les statistiques de 2010 du ministère de la Solidarité nationale.

APS

Renvoyé de l'école, il s'accroche

R.Rachedi

Malgré un handicap et un environnement hostile, il a pu se construire une vie sociale et se frayer un chemin dans une société qu'il considère être la véritable source du handicap. Renvoyé de l'école parce qu'il était tout simplement différent des autres, il n'a pas pour autant baissé les bras et réussit à décrocher un emploi. «Coordinateur de vaccination à l'hôpital de Meftah, c'est le poste que j'occupe depuis 19 ans maintenant. Contrairement à moi, des milliers de personnes en situation de handicap n'ont pas la chance de trouver un emploi. C'est dans la perspective de faire bouger les choses et changer le regard que porte notre société sur le handicap que j'ai décidé de rejoindre le mouvement associatif» a déclaré en marge du forum M. Gherarmi Mohamed, secrétaire général Centre de l'Union nationale des handicapés algériens.

Pour l'intervenant, il est inacceptable, aujourd'hui encore, que des enfants handicapés soient mar-

ginalisés et exclus du système éducatif. «On a reçu, depuis le début de l'année, 17 plaintes au niveau de notre bureau de Blida pour non-scolarisation d'enfants handicapés. On a dû intervenir pour faire valoir le droit à l'éducation de ces enfants qui est garanti par la Constitution» a-t-il souligné.

Le même constat est observé pour l'emploi. Les entreprises publiques ou privées sont obligées par la loi d'employer un quota de travailleurs handicapés égal à 1% de l'effectif salarié. Dans le cas où ce quota n'est pas atteint, les entreprises doivent payer une taxe. «On est arrivé au point où les entreprises publiques préfèrent payer cette taxe plutôt que d'embaucher une personne atteinte d'un handicap alors que du côté du privé, la question ne se pose même pas» a déploré M. Gherarmi. «Le handicap physique, on s'y habitude mais le handicap social on ne s'y fait jamais. Il est essentiel aujourd'hui que les regards changent. Il ne s'agit pas d'adapter les personnes handicapées psychiques à la société mais plutôt d'adapter la société aux handicapés» a-t-il indiqué.



AGRICULTURE

6.724 ha emblavés depuis le début de la campagne labours-semailles à Laghouat

Une superficie de 6.724 hectares a été emblavée dans la wilaya de Laghouat depuis le début de la campagne labours-semailles (2013/2014), a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Dans le cadre de cette campagne, lancée en octobre dernier, près de 5.500 ha ont été emblavés en orge, 1.193 ha en blé dur et 10 ha en blé tendre, a précisé la même source. Une quantité de 6.167 quintaux de semences ont été distribués par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) aux agriculteurs, dont 4.293 quintaux de blé dur et tendre et 1.752 quintaux d'orge, a-t-on ajouté.

La DSA a allégé, en coordination avec la CCLS, les procédures d'obtention des semences, en simplifiant le dossier en question à la simple copie de la carte de fellah, selon la même source.

Dans le même contexte, près de 1.980 quintaux d'intrants ont été distribués au profit des agriculteurs, pour le suivi de la production de céréales à travers la wilaya, afin d'améliorer la qualité des produits et d'accroître le rendement.

La campagne labours-semailles 2013-2014 va cibler au total plus de 30.000 hectares de terres, englobant les vallées et berges d'oued et environ 11.000 hectares de terres irriguées, selon la DSA.

AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES À L'HABITAT RURAL

Les aides financières consacrées à l'habitat rural ont avoisiné les 80 milliards DA durant les 10 premiers mois de l'année 2013, en augmentation de 48% par rapport à la même période de l'année 2012 selon les estimations du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville.

Selon les mêmes chiffres présentés à l'occasion d'une conférence d'évaluation du programme de l'habitat rural, les tranches accordées dans le cadre de l'aide du fonds national de l'habitat se chiffrent à 347.627 tranches entre janvier et octobre 2013 pour un coût de 79,33 milliards DA.

Les aides destinées à l'habitat rural durant ces dernières années sont passées de 48,97 milliards DA en 2010 à 50,99 milliards DA en 2011 avant d'atteindre 67,12 milliards DA en 2012. Ces crédits ont contribué à faire avancer le programme de l'habitat rural pour la période 2010-2014 de 73% avec le lancement des travaux de réalisation de plus de 664.000 logements ruraux jusqu'à fin octobre 2013. Selon les données révélées par le ministère, 324.000 logements ruraux ont été achevés à fin octobre dernier sur 916.742 unités programmées entre 2010 et 2014, soit près de 36% du programme, autre 339.000 unités qui sont actuellement en cours de réalisation (37%).

Plus de 252.000 personnes ayant présenté leurs dossiers pour bénéficier de l'aide du Fonds national de l'habitat afin d'entamer la construction d'un logement rural attendent la première tranche, selon les données du ministère présentées par le directeur de l'habitat du ministère qui s'est engagé à porter à 83% le taux de réalisation des logements ruraux avant la fin de l'année.

Les logements ruraux sont réalisés sous formes de constructions individuelles dans 90% des cas alors que 10% sont des logements collectifs.

Le ministère de l'Habitat avait promulgué une instruction en collaboration avec les ministères des Finances et de l'Intérieur interdisant la réalisation de logements ruraux collectifs, à l'exception des wilayas de l'extrême Sud et sauf dans les agglomérations à grande densité démographique

**80 milliards DA
durant les 10 premiers mois 2013**



(plus de 5.000 habitants).

Dans ce dernier cas précis, l'Etat est tenu d'entreprendre la création de branchements aux réseaux de gaz, l'eau, les voiries (assainissement des eaux usées) et les routes, a indiqué le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune au cours de la conférence.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme du traitement des dossiers et de faciliter les procédures administratives pour bénéficier de l'aide financière du fonds national de l'habitat.

Plusieurs citoyens s'étant plaints des lenteurs bureaucratiques qui rendent difficile le bénéfice de la première tranche de l'aide consacrée à la réalisation d'un logement rural - le temps de l'examen des dossiers pouvant atteindre plus de deux ans - le ministre a donné des instructions pour alléger la procédure afin de réduire ce temps à 3 mois seulement. M. Tebboune a souligné également que certaines wilayas, particulièrement celles où les villages sont perchés en pleine montagne telles Tizi-Ou-

zou, Béjaïa et Batna, accusent un retard par rapport au programme d'habitat rural, estimant que le morcellement des terrains constituait le principal obstacle, raison pour laquelle le ministère avait autorisé la construction après le consentement des parties concernées. Le Fonds national de l'habitat accorde des aides financières aux citoyens qui désirent construire ou agrandir leurs habitations dans les régions rurales sous formes de 3 tranches, l'aide globale fixée à 700.000 DA dans les régions du Nord, à 800.000 DA dans les Hauts-Plateaux et au Sud, alors que l'aide destinée à l'extrême Sud a été portée à 1000.000 DA. Pour M. Tebboune, la décision portant augmentation de l'aide a été motivée par des facteurs objectifs comme la hausse du coût de réalisation et le transport des matériaux de construction. Participant à la conférence d'évaluation les directeurs du secteur au niveau de toutes les wilayas du pays pour la discussion des entraves que rencontre l'avancement de ce programme et la recherche des moyens d'y remédier.

MISE EN CONFORMITÉ DES CONSTRUCTIONS

Vers l'amélioration du dispositif mis en place par la loi du 20 juillet 2008

Une réflexion est engagée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour améliorer le dispositif mis en place par la loi du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions en vue de leur achèvement, a-t-on appris auprès de ce département ministériel. «Une réflexion est engagée au niveau du secteur en vue d'améliorer le dispositif mis en place par la loi du 20 juillet 2008 notamment pour les dispositions de l'article 16 concernant les constructions non susceptibles de mise en conformité», en vue de susciter une pleine adhésion des citoyens à la démarche de la mise en conformité, a indiqué à l'APS le directeur général de l'urbanisme et de l'architecture au ministère, Rial Mohamed. La loi fixant les règles de mise en conformité des constructions en vue de leur achèvement sera prorogée pour une nouvelle période de trois ans, avait confirmé jeudi le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune.

L'Assemblée populaire nationale (APN) avait approuvé un amendement lors de l'examen de la loi de finances 2014 qui prévoit une prorogation pour une nouvelle période de trois ans des règles de conformité des dispositions de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en

conformité des constructions en vue de leur achèvement. Selon ce responsable, l'amendement formulé à l'initiative du ministère de l'Habitat est «une opportunité» offerte aux citoyens et aux organismes publics en vue de régulariser le statut juridique de leur construction.

«En se mettant en conformité avec les lois en vigueur, les citoyens et les organismes publics se libèrent de toute entrave pour l'essor de leur activité et peuvent jouir en toute quiétude de leurs droits de propriété», a-t-il ajouté.

Initiée, à la demande du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la loi du 20 juillet 2008 a pour objectif essentiel de résorber progressivement les images de désordre qu'offrent les constructions inachevées. Lors des assises de l'architecture organisées en décembre 2006 à Alger, le chef de l'Etat avait souligné la nécessité d'«effacer à jamais la désolante image de ces constructions anarchiques qui ont proliféré de Maghnia à Tébessa».

«Des lois précises doivent régir les opérations de construction et de réalisation», avait-il plaidé. Poursuivant et approfondissant cette démarche, le plan d'action du gouvernement pour la péri-

ode 2010-2014 s'est assigné, en application du programme du Président, le double objectif, d'une part, de maîtriser davantage la qualité des constructions au bénéfice du bien-être et de la sécurité des citoyens et, d'autre part, de bannir l'image des constructions inachevées, à travers un strict respect des normes urbanistiques.

La promotion d'un cadre urbain esthétique

La promulgation de la loi du 20 juillet 2008 répond au souci de mettre un terme définitif aux multiples dérives qui défigurent l'environnement urbain. Le premier objectif poursuivi par le législateur, à travers la promulgation de cette loi, est de bannir la situation de non-achèvement des constructions. Pour éviter toute équivoque ou interprétation, la loi précise la définition de l'achèvement de la construction : il s'agit de la réalisation complète de l'ossature, des façades, des viabilités et des aménagements y afférents. Le second objectif énoncé par le législateur concerne l'obligation de mise en conformité des constructions réalisées ou en cours de réalisation antérieurement à la promulgation de la loi. La mise en conformité des

constructions est attestée par l'obtention d'un certificat de conformité. L'obtention de ce certificat est un préalable nécessaire pour l'occupation ou l'exploitation de toute construction. Le troisième objectif ciblé par la loi du 20 juillet 2008 concerne la promotion d'un cadre urbain esthétique et harmonieusement aménagé. L'esthétique du cadre bâti est désormais considérée d'intérêt public. Le respect des règles de l'esthétique dans la construction bénéficie ainsi de la protection de la loi. L'article 12 de la loi stipule explicitement que «l'esthétique du cadre bâti est d'intérêt public. A ce titre, il est fait obligation de la préserver et de la promouvoir».

Près de 460.000 dossiers déposés

En termes de bilan, au niveau national, près de 460.000 dossiers ont été déposés, dont plus de 320.000 ont été traités, soit l'équivalent de 327.000 logements et 5.500 équipements. Près de 60.000 dossiers ont été examinés par les structures de l'urbanisme dans la wilaya d'Alger. La mise en œuvre des dispositions de la loi du 20 juillet 2008, a été quelque peu retardée par la nécessaire adoption de textes d'application, no-

tamment le décret exécutif 09/154 fixant les procédures de mise en œuvre de la déclaration de mise en conformité des constructions et le décret exécutif 09/155 fixant la composition et les modalités de fonctionnement des commissions de daïra et de recours chargées de se prononcer sur la mise en conformité des constructions. Une instruction interministérielle du 6 septembre 2012 a été adressée aux collectivités locales pour les instruire d'alléger les modalités de mise en conformité des constructions et leur achèvement. Élaborée conjointement par les ministères de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Finances et de l'Intérieur et des Collectivités locales, l'instruction vise à accélérer le traitement des dossiers relatifs à la régularisation de constructions privées et publiques et à l'achèvement de celles qui sont en cours de réalisation.

L'instruction prévoit, ainsi, la mise en place d'un guichet spécial au niveau des services techniques de la commune pour réceptionner et enregistrer les dossiers et orienter les citoyens. Pour l'examen des dossiers, «il a été décidé également d'installer un comité ad hoc au niveau de la direction de l'urbanisme et de la construction de chaque wilaya», a fait

SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL, IL POIGNARDE SON AMI

En ce mois de novembre, dans l'une des salles du tribunal d'Alger, une question taraude l'esprit des personnes venues nombreuses assister au procès de Rachid, 25 ans, célibataire. Sera-t-il sévèrement puni ou bénéficiera-t-il de circonstances atténuantes ? Dans un petit coin du box des accusés.

A.Ferrag

Amine, 26 ans, pleure toutes les larmes de son corps. Sa barbe mal taillée accentue l'air négligé que lui donnent son jean et son gros pull crasseux à rayures.

Amine est l'un des trois témoins qui ont assisté à un crime sauvage. De ceux qui secouent ciel et terre tant la monstruosité de l'acte a atteint son paroxysme, à tel point que même le représentant du ministère public a du mal à articuler ses mots.

Certes, en cette splendide nuit d'été il fait chaud, mais les étoiles égagent si délicieusement le ciel qu'en oublier la chaleur de ce mois de vacances méritées pour bon nombre de gens.

Deux jeunes se promènent du côté de Bordj El Kiffan. Ils longent la plage à la recherche d'une proie pour assouvir leurs instincts bestiaux, deux jeunes garçons qui répondent aux noms d'Amine et Rachid.

Très vite, leur attention est attirée par la frêle silhouette d'une mineure âgée tout juste de quatorze ans.

La jeune fille ne se fait pas prier et suit docilement les deux nouveaux amis vers la minuscule baraque, un coin qui, manifestement, leur sert de lieu de rencontres, de beuveries et de jouissances nocturnes.

D'ailleurs, cette nuit-là, ils sont fiers des six bouteilles de vin qu'ils se sont procurées en extermis.

Amine, Rachid et la petite Radia bavardent à bâtons rompus lorsqu'un crissement de pneu les arrache de leur torpeur.

Quelques coups frappés à ce qui sert de porte annoncent l'arrivée de Mohamed 30 ans et de sa petite amie, Nassima, mariée et mère de deux bambins. La bande de gais lurons est au complet. Tout ce beau monde est de bonne humeur, pourtant, un drame va se produire dans la soirée. L'alcool coule à flots, la nuit est belle, mais il y a comme un air de génie qui s'immisce insidieusement au sein du groupe.

La mauvaise humeur de Mohamed en est la cause. En effet, le jeune homme n'apprécie guère la présence de la jeune Radia. Elle est trop jeune, que dire, c'est

Une buverie qui tourne au drame

• 15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin



encore un enfant ! Pointant un doigt menaçant, il rappelle à ses copains les moments d'angoisse passés en prison pour « détournement de mineure », il y a quelqu'un temps de cela.

Tous les trois sont des repris de justice, ils ont donc intérêt à se tenir à carreau ! Rachid ne l'entend pas de cette oreille !

Certes Mohamed est son ami, mais cela ne lui donne aucun droit de regard sur ses choix personnels.

Le ton monte, les insultes fusent et subitement tout s'embrouille. Il aura suffi de quelques secondes pour que le lieu de jouissances en cette belle nuit d'été se transforme en un lieu où le sang jaillit de toutes parts !

Fou de rage, Rachid s'empare de son couteau à double tranchant et s'acharne sur son cousin en lui assenant plusieurs coups mortels, au cou, au torse, à l'abdomen et même sur les parties génitales... Le spectacle se déroule sous les yeux exorbités des témoins. « C'était trop affreux, avoue Amine. Il y avait du sang partout, Mohamed courait dans tous les sens suppliant Rachid d'arrêter, mais ce dernier continuait de frapper sauvagement notre copain jusqu'à ce qu'il s'affaisse dehors à quelques mètres de son véhicule. Ensuite, il creva les pneus de sa voiture et nous menaça du même sort si nous tenterions de lui porter assistance. »

Brahim apporte aussi son témoignage en accusant Rachid de meurtre : « Ce soir-là, je dormais à la terrasse de ma villa quand un vacarme assourdissant me réveilla. En bas, un meurtre se déroulait sous mes yeux. Je distinguais mal les formes. Mais je suis prêt à jurer que la silhouette et la voix de Rachid sont celles du criminel que j'ai aperçu et entendu proférer des menaces cette nuit-là ! »

Nassima, le troisième témoin, accuse, elle aussi, Rachid de meurtre sur la personne de son amant, Mohamed... elle accuse aussi l'assassin de l'avoir séquestrée toute la nuit dans une bâtie en construction afin qu'elle ne porte pas assistance à son amant qui, selon ses dires, mourrait dans d'atroces circonstances.

Pourtant, depuis cette date tragique et son arrestation, Rachid crû son innocence et fait porter le chapeau à Amine. Délicate affaire.

Le représentant du ministère public requiert 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé, cependant que les avocats de la défense demandent l'acquittement faute de preuves et estiment que « reconnaître la voix et la silhouette de Rachid n'est pas une preuve tangible apte à faire de lui l'assassin. »

Après de longues délibérations, la cour rend son verdict : Rachid, est condamné à 15 ans de prison ferme pour meurtre « crapuleux » avec prémeditation.

TRAfic Ouverture du procès de 22 individus DE COCAïNE parmi eux un chanteur

Le procès du réseau de trafic de drogue, composé de 22 individus, dont l'artiste chanteur Réda Sika, poursuivis dans une affaire de trafic de cocaïne en 2011 s'est ouvert lundi devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on constaté sur place.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2011 après que les services de sécurité d'Alger eurent été informés de l'existence à Alger d'un réseau international spécialisé dans le trafic de cocaïne provenant de Bamako et d'Espagne.

Il s'est avéré, après les informations reçues, que le réseau dirigé par l'accusé principal dans l'affaire, F. Abdenour, avait chargé un groupe de stewards parmi eux Réda Sika, travaillant à Air Algérie d'acheminer cette drogue.

Les services de sécurité sont parvenus le 2 octobre 2011 à arrêter l'un des stewards à l'aéroport Houari-Boumediene venant

de Bamako «en ayant en sa possession une quantité de cocaïne pure», avant d'interroger les autres accusés dont certains acheminaient de la drogue à partir de Bamako ou d'Espagne pour la remettre à des personnes qui se chargeront, ensuite, soit de la commercialiser dans la capitale ou de la revendre au détail à des toxicomanes.

F. Abdenour, avait reconnu lors de l'instruction avoir recruté en 2008 un groupe de stewards parmi lesquels figurait Réda Sika pour lui apporter des quantités plus ou moins importantes de cocaïne depuis Bamako et l'Espagne.

L'artiste chanteur Réda Sika avait nié tout au long de l'instruction judiciaire, les faits qui lui ont été reprochés, reconnaissant cependant avoir consommé de temps en temps de la drogue sans pour autant la commercialiser ou la transporter.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ
Deux
morts et un blessé grave dans un accident de la circulation

Peu avant 21h ce vendredi, un accident de la circulation a eu lieu sur le chemin qui relie la commune d'Ouled Brahem à Ras El Oued, une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, au lieu-dit Chaâbet Aouné,

dans la commune d'Ouled Brahem.

Un véhicule de tourisme est entré en collision avec un autre.

Le choc, particulièrement violent, a entraîné la mort du chauffeur L.L., âgé de 49 ans et de son passager T.A., âgé de 18 ans de la Dacia

Logane, tandis que le conducteur de l'autre véhicule, une Toyota, âgé de 60 ans a été gravement blessé.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame.

Mouad B.

JUSTICE

Le syndicat de l'administration de la justice plaide pour l'amélioration de la qualité du service public

Le président du Syndicat national des fonctionnaires de l'administration de la justice (Snfaj), Farid Mokhtar, a appelé samedi à Alger, à l'élaboration d'une charte nationale pour l'amélioration de la qualité du service public au niveau des structures relevant du secteur de la justice.

La mise en place d'une commission nationale composée d'experts pour l'élaboration d'une charte du service public est à même d'améliorer la qualité de ce service dans l'intérêt du citoyen, a indiqué M. Mokhtar qui intervenait lors d'une conférence au Forum DK News sur le « rôle des fonctionnaires de l'administration de la Justice dans l'amélioration du service public ».

Dans ce contexte, M. Mokhtar a précisé que la charte prévoit un « système de notation » de façon à ce que chaque structure judiciaire soit notée en fonction de la qualité des prestations qu'elle dispense aux citoyens, appelant par la même à la « création d'une instance nationale chargée du contrôle de l'amélioration de la qualité du service public ».

L'intervenant a appelé à faire la distinction entre l'action administrative et l'action judiciaire, précisant que les fonctionnaires administratifs au sein des juridictions relèvent du parquet, lequel relève du ministère de la Justice.

Les fonctionnaires administratifs devraient relever des présidents de cour ou de tribunal en consécration du principe d'indépendance de la justice, a-t-il ajouté rappelant que l'Etat algérien a été « pionnier » dans le monde en instaurant, dans les années 1990, un dispositif administratif géré par des « administrateurs » au niveau des juridictions, en ce sens que les magistrats sont des juristes ne disposant pas d'assez de connaissances en matière de gestion administrative qui en appelle à davantage d'efficacité, de contrôle et de transparence ».

Cependant, la problématique s'est posée lorsque ce corps administratif est devenu dépendant du parquet et non des présidents de cour ou de tribunal, ce qui constitue une atteinte au « principe d'indépendance de la Justice », a-t-il ajouté. L'Algérie a créé en 2000 un « Secrétariat général » au niveau des juridictions chargé de la gestion de leurs budgets, a poursuivi M. Mokhtar rappelant que les fonctionnaires administratifs « ont pu depuis réaliser d'importants acquis au niveau des structures relevant du secteur de la Justice dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment en ce qui concerne la facilitation des procédures d'octroi de différents documents tels le certificat de nationalité et le casier judiciaire. Il s'est, également, félicité des acquis réalisés au niveau de la Cour suprême et du Conseil d'Etat « où la Justice a réalisé son indépendance financière et administrative » rappelant que le budget de ces deux instances « est puisé de celui de l'Etat et non de celui alloué au ministère de la Justice ». « Cette indépendance financière et administrative n'est pas encore acquise au niveau des tribunaux et cours de justice », a-t-il conclu.

APS

INDE

La fusée indienne entame son voyage vers Mars, après dix mois passés autour du soleil



La fusée envoyée par l'Inde transportant à son bord une sonde destinée à voyager vers la planète Mars était en route hier vers sa destination, après dix mois passés autour du soleil, a annoncé l'agence spatiale indienne.

«La fusée est en route pour atteindre Mars après un voyage de 10 mois autour du soleil». Transportant la sonde Mangalyaan (ou Mars Orbiter), elle «devrait arriver à destination en septembre 2014», a indiqué l'organisation indienne de la recherche spatiale (Isro) dans un communiqué.

Trop peu puissante pour la

mission, avec une vitesse de 32 kilomètres par seconde, les ingénieurs de l'Isro ont eu l'idée de la faire tourner autour de la Terre pendant un mois pour lui faire prendre assez de vitesse pour échapper à la gravité terrestre.

L'Inde ambitionne de marquer l'histoire de l'exploration interplanétaire en devançant le premier pays d'Asie à atteindre Mars. Plusieurs pays sont déjà lancé des missions spatiales vers Mars, notamment les Etats-Unis, la Russie, le Japon et la Chine, mais beaucoup, dont le Japon et la Chine, ont échoué.

Neuf morts et deux blessés dans un glissement de terrain dans le nord de la Chine

Neuf personnes ont été tuées et deux autres blessées dans un glissement de terrain survenu mercredi dans une mine de charbon à ciel ouvert dans la province chinoise du Shanxi, ont annoncé hier les autorités locales.

«La dernière personne ensevelie a été retrouvée vivante samedi soir et transportée dans un hôpital local», a déclaré le centre local des secours cité par l'agence Chine nouvelle.

«L'accident a eu lieu mercredi vers 8h30 heure locale dans une mine appartenant à Shengkai Coal Mining Co Ltd, dans le district de Jiaokou de la ville de Luliang, ensevelissant quatre excavateurs et véhicules de chantier de la société», a déclaré le gouvernement local.

Six Portugais parmi les victimes du crash d'un avion de la compagnie mozambicaine LAM



Six Portugais figurent parmi les 33 victimes du crash d'un avion de la compagnie mozambicaine LAM qui s'est écrasé vendredi en Namibie, a confirmé samedi le ministre portugais des affaires étrangères, Rui Machete.

L'avion qui avait décollé vendredi matin de Maputo à destination de l'Angola a été retrouvé carbonisé samedi dans une zone peu peuplée, marécageuse et boisée en Namibie et aucune des 33 personnes à bord n'a survécu à l'accident. «Les délégations di-

plomatiques et consulaires ont déjà pris contact avec les familles des victimes et continuent de suivre la situation de près afin d'apporter tout le soutien nécessaire», a indiqué le ministère portugais des Affaires étrangères dans un communiqué, précisant que le passager listé comme Brésilien était en réalité Luso-Brésilien.

Outre les six portugais, dix Mozambicains, neuf Angolais, un Français, et un Chinois figurent aussi parmi les victimes de l'accident.

IRAK:

12 morts dans un attentat dans le nord de Bagdad

Au moins 12 personnes ont été tuées hier dans un attentat à l'explosif visant l'enterrement du fils d'un chef tribal membre des milices anti-Qaïda au nord de Bagdad, selon des sources médicales et policières.

Le kamikaze a fait exploser sa charge dans le cimetière où allait être enterré Mouzher al-Shallal al-Araki, tué dans un attentat samedi soir au nord de Bagdad, a-t-on ajouté de même sources. Les funérailles avaient lieu

près de Baquba, dans le centre du pays. Les hommes de la famille Araki combattaient au sein des milices anti-Al-Qaïda, les Sahwa, créées en 2006. Les Sahwa ont été recrutées à l'origine par l'armée américaine pour combattre Al-Qaïda dans les régions sunnites et assurer la protection des oléoducs qui traversent les zones tribales sunnites, notamment dans l'ouest du pays. Ces miliciens sont régulièrement la cible d'attaques et

d'attentats.

Baquba, capitale de la province de Diyala, est l'une des zones les moins stables d'Iрак, et est particulièrement visée par les violences qui frappent le pays.

Depuis le début de l'année, plus de 6.000 personnes sont mortes dans des attaques en Irak, renouant avec les niveaux de 2006-2007 lors du conflit confessionnel particulièrement sanglant entre chiites et sunnites.

12 morts dans un accident de la route dans l'ouest du Népal

Au moins 12 personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées dans un accident de la route survenu dans le district de Dadelbura, une région dans l'extrême-ouest du Népal, a rapporté hier la presse citant une source policière. «Le bus, qui reliait Bajura à Kailali, a fait une chute de 300 mètres. Les blessés ont été conduits dans un hôpital local», a rapporté l'agence Chine nouvelle.

«Les blessés ont été admis à l'hôpital et se trouvent dans un état critique», a déclaré Krishna Prasad, responsable sécurité.



du district cité par la même agence.

Selon la même source, l'accident aurait été causé par une conduite imprudente.

Des policiers ont été déployés pour secourir les victimes.

Un séisme de magnitude 6,7 secoue l'archipel des Moluques

Un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter a secoué hier matin l'archipel des Moluques dans l'est de l'Indonésie, a rapporté l'agence indonésienne de climatologie et de géophysique.

Le tremblement de terre est survenu dimanche à 08h24 heure locale (01H24 GMT). Le foyer du séisme, d'une profondeur de 40 km sous la mer, a été localisé à 250 km au nord-est de Kepulauan Barat Daya dans la province des Moluques, à 367 km d'Ambon, le chef-lieu de la province.

Par ailleurs, l'Institut américain de géophysique (USGS) a révisé à la baisse la magnitude, qui passe de 6,4 à 6,3, et la profondeur du foyer, établie à 10 km.

L'agence indonésienne de climatologie et de géophysique a indiqué pour sa part qu'il n'y avait pas de risque de tsunami.

CRASH D'HÉLIROPTÈRE À GLASGOW:

Huit morts et 14 blessés graves

graves

Huit personnes sont mortes dans l'accident d'un hélicoptère de la police qui s'est écrasé vendredi soir sur un pub à Glasgow en Ecosse, parmi lesquelles les trois occupants de l'appareil, a annoncé samedi la police écossaise. «Nos collègues de l'équipage de l'hélicoptère sont morts. Les cinq au-

tres personnes tuées étaient dans le bâtiment», a déclaré lors d'un point presse le responsable de la police écossaise, Stephen House. «14 personnes sont grièvement blessées», a-t-il ajouté. Un précédent bilan faisait état d'un mort. L'hélicoptère, un appareil de type Eurocopter EC135 T2, s'est écrasé sur le toit du pub Clutha Vaults, vers 22H25 (locales et GMT) vendredi soir, à la veille de la fête de S'Andrew, le saint patron écossais. «Une enquête complète est en cours mais il est trop tôt à ce stade pour dire pourquoi cet hélicoptère s'est écrasé», selon la même source.

USA:

Quatre morts dans le crash d'un avion en Alaska

Quatre personnes ont trouvé la mort dans le crash, vendredi soir, d'un avion Cessna 280 au sud-ouest de l'Alaska. Le petit avion avait à bord 10 personnes lorsqu'il s'est écrasé près du village S Mary après avoir été porté disparu le même jour, a rapporté samedi CNN citant les autorités américaines.

Parmi les victimes figurent deux membres d'une même famille ainsi que le pilote, a déclaré un responsable des State Troopers d'Alaska. La «National Transportation Safety Board» a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'ENSEIGNEMENT

Que sera l'école de demain ?

FACE AU DÉVELOPPEMENT PRODIGIEUX DE L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION NOTAMMENT PAR LES JEUNES, LA QUESTION SE POSE POUR SAVOIR JUSQU'OU IRONT LES MUTATIONS PROFONDES QUI SE PROFILENT DÉJÀ DANS LES OUTILS ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.

Par Samy YACINE

Une classe modèle exposée par la firme Microsoft quelque part dans la capitale française ; cela n'a rien d'anormal sauf que tout y est virtuel. Pour la deuxième année, la société a présenté son modèle de classe numérisée où tout est virtuel, interactif, avec le must en matière de technologies. A commencer par les tableaux tactiles, les rayons laser et autres objets nécessaires aux expérimentations, en chimie par exemple, pour finir avec des robots capables de se mouvoir en classe et, selon le site de la radio française France info qui rapporte l'information, d'interroger les élèves et de dialoguer avec eux. Si cela peut relever, pour un temps encore, de la science-fiction, l'adoption des nouvelles technologies dans les systèmes d'enseignement est une réalité qui tend à se généraliser et à porter ses fruits tout en suscitant quelques craintes interrogations et craintes sur le devenir de l'enseignement académique. Ainsi le lancement, en France, la semaine dernière d'une nouvelle plate-forme d'enseignement en Massive Open Online Courses (Mooc), a redynamisé autant les espoirs que le débat sur l'impact de ces modes d'enseignements présentés par le site du journal www.huffingtonpost.fr, comme « des cours en ligne interactifs et ouverts à tous, incluant vidéos de cours, devoirs, examens, et interactions via les réseaux sociaux » et qui « ont pris leur essor aux Etats-Unis en 2012, propulsés par le prestige des universités américaines et la montée en puis-



sance des plates-formes qui les hébergent, Coursera, edX et Udacity en tête. » Depuis, ajoute le site, « Harvard, le MIT et bien d'autres proposent désormais gratuitement leurs cours à des millions d'internautes à travers le monde. »

Le procédé aurait été adopté également par la Chine avec sa plate-forme XuetangX, de même que la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Australie. Le site huffingtonpost.fr rapporte aussi qu'un autre système « nommé Edraak devrait voir le jour pour les pays arabophones ».

Parmi les points positifs inscrits au crédit de ces nouvelles

méthodes, le journal cite l'exemple des étudiants de la San Jose State University (SJSU) qui, après avoir suivi « un Mooc d'électronique du MIT », ont vu « leurs taux de réussite à l'examen passer de 55% à 91%. » Il cite aussi le cas de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), pionnière des Mooc en Europe, « convaincue de l'impact de ce modèle d'enseignement « commence à adopter ce format pour une partie importante de ses enseignements afin de réduire la proportion de ses cours magistraux. » Le débat continue néanmoins avec des avis partagés sur la pertinence de ce choix,

comme en France à l'occasion de l'annonce de lancement du programme France Université Numérique.

Il y a ceux acquis à l'enseignement académique, qui contestent ce genre de progrès, estimant que l'encadrement pédagogique demeure incontournable. D'autres, cités par le site du journal ont un avis moins tranchant mais sont également convaincus que « ce succès est à double tranchant, car il annonce les prémisses d'une standardisation de l'enseignement ». Beaucoup d'analystes lient en effet ce processus d'enseignement au contexte général de l'économie

internet qui voit quelques multinationales, essentiellement américaines, installer une sorte de monopole de fait sur l'ensemble des rouages de la production et de la distribution de cette économie. « Le risque est de voir se reproduire à l'échelle des systèmes éducatifs ce que l'on observe généralement sur le Web, à savoir la domination du marché par quelques acteurs emblématiques », souligne le site de huffingtonpost.fr

L'innovation technologique ne s'arrête pas là puisque même les étudiants poursuivent un cursus et un mode d'enseignement traditionnels sont de plus en plus tentés par le recours aux nouvelles technologies, comme aux Etats-Unis où, explique le même journal, « les profs préfèrent des grandes universités sont aussi des stars du Web. »

Ces enseignants qui se sont en effet à dispenser leurs cours également sur YouTube sont des « trophy professors », ces grands universitaires qui font la fierté des prestigieuses écoles américaines, Ivy League et consorts. »

Ce nouveau procédé offre aux étudiants l'occasion de voir leurs enseignants, suivre leurs cours et bénéficier d'un surplus de créativité offerte aux enseignants par les capacités des technologies numériques. Le Huffington Post évoque ainsi parmi ces pionniers du web enseignement « le plus célèbre d'entre eux se nomme Walter Lewin. 77 ans, une touffe de cheveux gris façon savant fou, une banane dans la poche de sa chemise... ce professeur de physique qui officie au MIT depuis 1966 dénote, c'est peu de le dire. »

Les réseaux sociaux en soutien pédagogique !

L'hebdomadaire français www.lepoint.fr a donné la parole à des enseignants, en France, qui se sont essayé à de nouvelles façons de côtoyer les nouvelles technologies en classe. Ainsi, lui déclare une professeure de lettres à Chambéry, « Les réseaux sociaux ont une vertu, réconcilier saveur et savoir », à condition, nuance-t-elle « d'avoir déjà fait une lecture impliquée, experte du texte », pour ce qui est du travail en littérature. Une autre enseignante est allée carrément vers un essai en « twissertation », sorte de rédaction par message court, du style de Twitter, expliquant au journaliste que lorsque « les élèves arrivent en seconde, la dissertation leur fait un peu peur », avant d'ajouter : « On peut leur montrer que c'est une phrase après l'autre. L'écriture courte instantanée permet l'écriture longue ». De façon unanimes, les enseignants interrogés par l'hebdomadaire français ont relevé le fait que les réseaux sociaux « permettent aussi aux enseignants de se sentir moins seuls dans des pratiques nouvelles ».



INTERNET À LA RESCOUSSE

Des parents d'élève inquiets du déroulement de la scolarité de leurs enfants ; quoi de plus normal ! De là à se substituer à l'inspection académique, il y a un grand pas à faire, que des parents d'élève ont réussi à embrasser, à l'aide de l'internet, dans une ville de la banlieue sud de Paris. C'est ainsi, nous apprend le site orNet.com qu'un enseignant de « technologie a été recruté en quelques jours grâce à une petite annonce mise en ligne sur le site Leboncoin.fr par des parents d'élèves d'un collège de l'Essonne ». Après attendu et vain pendant de nombreuses se-



maines un remplaçant au poste de professeur de technologie vacant depuis la rentrée, « les parents d'élèves du collège Henri-Wallon à Vigneux-sur-Seine ont décidé de prendre les choses en main en publiant le 13 novembre une annonce », ajoute le site qui s'appuie sur information donnée par Essonne info.

L'HUILE DE FIGUE DE BARBARIE UN ANTI-ÂGE IDÉAL POUR LES PEAUX SENSIBLES

Pas étonnant que ce cactus se soit fait une place dans le monde de la cosmétique. L'huile de ces fruits, les figues de Barbarie, possède de multiples vertus hydratantes, anti-oxydantes et donc anti-âge.

Qu'est-ce qui la rend si exceptionnelle ?

La figue de Barbarie, récoltée au Maroc, est un fruit précieux : il faut près d'une tonne de figues pour obtenir 1 litre d'huile de ce cactus. Obtenu par pression à froid des graines, elle est 100 % biologique. La richesse de ses composants explique son succès : elle regorge de vitamine E antioxydante et d'acides gras essentiels qui nourrissent en profondeur et tonnent notre peau. L'huile de cactus est également une formidable réparatrice : elle atténue les cicatrices, les boutons d'acné et diminue les vergetures. Côté parfum, son odeur particulière qui fait penser à l'huile d'argan, pourrait en rebouter certaines. D'où l'intérêt d'en appliquer plutôt le soir au coucher que le matin, à condition de ne pas avoir peur d'importuner votre compagnon !

Au toucher, l'huile de cactus est moins grasse que d'autres huiles comme l'huile d'amande et elle pénètre rapidement dans l'épiderme. Surtout, elle convient à tous types de peaux, grasse, sèche ou mixte, et même se rende utile à tout âge, ce qui en fait un produit familial.

Un pouvoir anti-âge

L'huile de cactus offre une extraordinaire cure de jeunesse à votre peau. Elle fait barrager au vieillissement cutané et booste le renouvellement cellulaire. Résultat, elle diminue les rides, s'attaque aux cernes disgracieux et offre une protection contre les agressions quotidiennes de la peau. De quoi rendre jalouse sa rivale, l'huile d'argan.

Comment l'appliquer ?

Déposez quelques gouttes d'huile sur les mains, le cou, le décolleté, le visage, en ciblant également le contour des yeux. Puis massez en exécutant des mouvements circulaires. Ce soin est à faire de préférence le soir au coucher car c'est la nuit que les cellules de la peau se régénèrent.

Bonne pour les cheveux et les ongles

Super adaptable, l'huile est également recommandée pour revitaliser les cheveux. Elle les nourrit et les rend plus brillants. Comment l'appliquer ?

On dépose quelques gouttes chaque soir, on laisse agir 10 à 15 minutes, puis on lave ses cheveux avec son shampooing habituel. Idéal pour déjouer l'effet "raplapla" des cheveux trop secs en été.

Les ongles ont aussi droit à leur dose de figues : un massage régulier avec cet onguent fortifie les ongles et les rend moins cassants.

Où la trouver ?

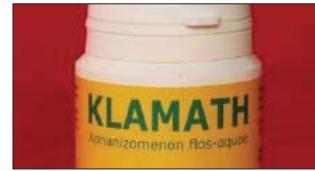
L'huile de figue de barbarie se déniche dans les boutiques et sites bio en version pure ou associée à d'autres huiles essentielles ou végétales dans des crèmes de jour et autres produits de beauté.

Si on la veut "pure", attention à ne pas confondre avec le macérât huileux de figuier de Barbarie, moins coûteux mais moins efficace.



4 aliments anti-rides qui changent

Vous connaissez la grenade. Mais savez-vous que le pollen de châtaigner, l'algue Klamath et la réglisse sont, elles aussi, de formidables aliments anti-âge ? Pour profiter de leurs vertus anti-rides, on vous donne la marche à suivre.



Un anti-âge à boire : la grenade

Nouveau fruit à la mode, la grenade est recommandée dans de nombreux régimes alimentaires, notamment en prévention de certains cancers. Mais savez-vous qu'elle possède également de précieuses vertus anti-âge ? La grenade est en effet un fruit très riche en anti-oxydants, notamment des phytostérols, qui aident à lutter contre les radicaux libres responsables du vieillissement cutané. La bonne idée ? Le choisir congelé pour profiter de toutes ses vertus et le conserver au frais.

Votre ordonnance anti-rides :

Par très pratique à manger avec tous ses pépins et ses petites membranes, la grenade se consomme généralement sous forme de jus. La bonne quantité pour garder une peau jeune et fraîche ? Un grand verre au saut du lit. A renouveler chaque matin aussi souvent que possible !

Un anti-âge en cure : le pollen de châtaigner

Réputé pour ses propriétés antioxydantes, le pollen de châtaigner est un allié précieux pour lutter contre les rides. Grâce à sa forte teneur en polyphénols, en vitamine E et en sélénium, c'est en effet le champion de la chasse aux radicaux libres, les principaux responsables du vieillissement cutané. La bonne idée ? Le choisir congelé pour profiter de toutes ses vertus et le conserver au frais.

Votre ordonnance anti-rides :

1 ou 2 cuillères à soupe de pollen de châtaigner par jour, à consommer mélangé dans une compote ou un yaourt de préférence le matin. Une cure à suivre durant 6 semaines et à renouveler 1 à 2 fois par an.

Un anti-âge gourmand : la réglisse

Réputée pour ses bienfaits sur le système digestif, la réglisse l'est un peu moins pour ses vertus anti-âges. A tort ! Cette racine à la saveur si particulière, contient en effet de nombreux flavonoïdes, des molécules antioxydantes connues pour leur effet protecteur sur les cellules de l'organisme.

Votre ordonnance anti-rides :

Pour profiter de ses bienfaits et de sa douce saveur anisée, vous pouvez sucer un bâton de réglisse ou le faire infuser dans de l'eau chaude pour une délicieuse infusion. Vous pouvez aussi opter pour la réglisse en poudre, idéale pour aromatiser vos pâtisseries. A consommer à volonté, à condition, toutefois, que vous ne soyez pas hypertendue et que vous n'ayez pas de problème de potassium.

Un anti-âge complet : l'algue Klamath

Cette micro algue à la couleur bleu-vert, traditionnellement récoltée dans le lac Klamath en Oregon, est un formidable anti-rides ! Riche en nutriments, elle booste la régénération cellulaire de l'organisme et aide à lutter contre les radicaux libres et l'oxydation des cellules. Un super aliment parfait aussi pour combattre le stress, la fatigue ou le surmenage. A adopter sans hésiter !

Votre ordonnance anti-rides :

1 gramme d'algue Klamath par jour (en paillettes ou en gélules), à consommer de préférence le matin ou à distance des repas pour optimiser ses effets et faciliter son absorption par l'organisme. Une idée originale pour l'accompagner au saut du lit ?

On vit de plus en plus vieux et en bonne santé

L'espérance de vie en bonne santé ne cesse de s'allonger selon un rapport américain qui montre que les maladies graves surviennent en fin de vie. On a plus de chances d'être à l'abri des maladies chroniques comme le diabète, l'arthrose, le cholestérol et des pathologies plus graves pendant la plus grande partie de sa vie. Ces soucis de santé auraient tendance à se développer dans les dernières années de son existence, conformément à la « compression de morbidité ». Cette bonne nouvelle est apportée par des spécialistes des universités de Cambridge et de Harvard sollicités par le Bureau national de recherches économiques (Nber) américain. Ces scientifiques ont rendu un pré-rapport issu de l'analyse de l'étude Medicare réalisée auprès de 10 000 Américains. Les résultats encourageants concluent donc bien à un allongement de la durée de vie en bonne santé, et un raccourcissement de la durée de vie en invalidité.

Les personnes souffrant d'une maladie grave peuvent aussi s'attendre à vivre plus longtemps, estime également le document.

Il est fort à parier que américaines, s'il était effectué en France, ce rapport donnerait des résultats encore plus encourageants. Le mode de vie et la santé des Européennes étant bien meilleurs que ceux des Américaines.

Trop de télé nuit à l'espérance de vie

6 heures par jour de télé peut vous faire perdre 5 ans de vie, révèle une étude australienne. A consommer avec modération. Cette recommandation qui s'applique à certains produits alimentaires pourrait bien s'appliquer un jour à votre poste de télévision.

Après avoir passé au crible le comportement de 11 000 Australiens de plus de 25 ans devant leur poste de télé, des chercheurs de l'université de Queensland en Australie ont conclu que regarder la télévision était un problème de santé publique.

Un peu alarmistes les Australiens ? Selon leur enquête, chaque heure passée devant la télévision après l'âge de 25 ans réduit l'espérance de vie de 22 minutes. Les Australiens qui regardent la petite lucarne en moyenne deux heures par jour perdraient ainsi 1,8 an pour les hommes et 1,5 pour les femmes. Les scientifiques ont indiqué que si la même enquête était réalisée dans un pays aux conditions de vie similaires, les résultats seraient semblables.

En regardant de plus près, la baisse d'espérance de vie liée au temps passé devant la télé n'a rien d'étonnant. L'impact de la sédentarité sur notre santé est bien connu. Rester assis devant la télé est autant de temps en moins consacré à des activités physiques. On ne rappellera jamais assez l'importance de bouger pour rester en forme !

ANTI-ÂGE

10 CONSEILS SURPRENANTS POUR RESTER JEUNE

Garder longtemps une silhouette agréable, un visage lumineux, on en rêve toutes ! Sans pour autant être prêtes à dépenser une fortune en soins cosmétiques. S'entretenir, d'accord, mais en restant simple et naturelle... Conseils et astuces pour continuer à croquer la vie en pleine forme.



Adoptez des verres teintés, ce n'est pas snob, c'est anti-âge !

Ce n'est pas un hasard si les ventes de verres qui foncent à la lumière augmentent. Leur look a bien progressé et ils changent de teinte beaucoup plus vite qu'auparavant. Ensuite, ils sont de plus en plus conseillés par les ophtalmologistes. Et pour cause : en filtrant les UV autant que ceux de catégorie 3 (la catégorie 4, ce sont les verres de glacier), ils réduisent les risques de soucis oculaires.

Ceux qui ont des antécédents familiaux de cataracte précoce (avant 60 ans) mettent toutes les chances de leur côté pour retarder la survenue de cette opacification du cristallin. Moins éblouis, myopes et diabétiques jouissent d'un meilleur confort de vue. Ces verres protègent aussi la macula (centre de la rétine), qui peut dégénérer avec l'âge (Dmla). Plus souvent dans certaines familles et d'autant plus qu'on s'est exposé au soleil sans protection. Les lunettes protègent enfin des poussières, du vent, de la pollution, diminuant les risques d'irritation et de sécheresse oculaire. Finis les rougeurs, les yeux qui pleurent. Et les petites rides autour des yeux viendront moins vite.

Un détartrage par an consolide les dents

Face au tartre, la brosse à dent ne suffit pas toujours. Et cette accumulation du tartre rend nos dents moins résistantes avec l'âge. Nous avons donc besoin de faire un ménage régulier de nos gencives pour qu'elles restent solides. Encore plus après 50 ans, car le parodonte (tissu de soutien) devient plus fragile et les dents du bas se déplacent...

Manger «coloré», la meilleure des recettes jeunesse

Sur l'île d'Okinawa, au sud du Japon, les centenaires sont plus nombreux que partout ailleurs dans le monde. Les gérontologues associent cette particularité, notamment, à leur façon de se nourrir : ils mangent «coloré», mélangeant chaque jour dans leur assiette des fruits et des légumes de couleurs différentes.

Verts, rouges, orange... les pigments signent la présence d'antioxydants qui protègent contre les effets du vieillissement. Et ils sont d'autant plus nombreux que le fruit ou le légume est cueilli à maturité. Donc vive les assiettes colorées (orange, kiwi... l'hiver ; pêche, fraise, framboise... l'été) ! Et vive le potager maison qui permet de cueillir les tomates bien rouges ; donc remplies de lycopène, un excellent antioxydant !

Se tenir droit et bien s'entourer

Moins de graisses. Oui, mais des bonnes ! Le cerveau est l'organe le plus gras de notre corps, juste après le tissu adipeux. «Pour bien fonctionner, il a besoin de graisses, et surtout d'oméga-3», souligne le Dr Jean-Marie Bourre. On trouve ces «bonnes» graisses dans certains poissons (saumon, maquereau, sardine) et, côté végétal, dans les huiles de colza, de noix ou de soja. Nous avons aussi besoin de conserver un peu de gras dans les cuisses. Car après la ménopause, c'est dans le tissu adipeux que sont encore synthétisées et stockées des œstrogènes. Enfin, les femmes aux joues bien rondes paraissent souvent moins ridées.

Faire l'amour. En plus de faire du bien, ça conserve !

Le bien-être ressenti pendant les câlins déclenche une sécrétion d'endorphines, hormones du plaisir. Et avec la montée de l'excitation, le vagin reçoit un afflux de sang. Plus cette congestion est fréquente, meilleure est l'oxygénéation, donc plus longtemps cet organe restera «accueillant». Être «visité» régulièrement l'empêche aussi de se rétracter. Bien sûr, il faut l'entretenir : cold cream sur les petites lèvres, hydratant-lubrifiant à base d'acide hyaluronique... Et puis, une activité sexuelle régulière, c'est excellent pour protéger son cœur.

Savoir s'entourer pour rester dans le coup

Si votre maison reste un endroit agréable où l'on peut venir papoter, partager un repas, fêter sa dernière réussite ou raconter son dernier malheur, vous êtes sûre d'être toujours entourée. On le sait bien, passer de bons moments en famille ou avec les amis, cela met du soleil dans la vie. Mais ça ne se fait pas tout seul. À tout âge, il faut y consacrer du temps. Soigner son intérieur, arranger son jardin, prendre régulièrement des nouvelles des uns et des autres, lancer des invitations, il y a mille façons d'entretenir les contacts. Et cela rend heureux.

Se tenir droite, ce n'est pas seulement pour les ados

C'est tellement utile que c'est le premier conseil que donnent les coaches de l'école de l'art oratoire, où l'on apprend à parler en public «joliment». On le serine d'ailleurs à nos enfants quand ils ont tendance à s'avachir sur le canapé mais la précaution vaut pour toute la vie et dans toutes les circonstances. Un dos bien droit donne de l'allure et rajeunit la silhouette. Car on se sent obligé de rentrer le ventre et de rapprocher les omoplates.

Une bonne habitude à prendre quand vous marchez ou attendez le bus : vous forcer à vous tenir droit en tendant les bras et joignant les mains derrière le dos. Ça tire un peu dans les épaules ? C'est que vous ne le faites pas assez souvent ! En yoga, la posture de la montagne (buste étiré, bras au-dessus de la tête) est également excellente pour redresser son dos.

Cultiver l'optimisme, ça augmente l'espérance de vie

Pourquoi les optimistes vivent-ils plus longtemps ? C'est la question que pose le psychothérapeute Michel Lejoyeux dans son livre sur «Les Secrets de nos comportements» (éd. Plon). Il livre de nombreuses observations sur les bienfaits de l'optimisme connus depuis l'Antiquité. Les pensées positives apaiseraient l'organisme, alors que les idées négatives produites par l'anxiété ou le ressentiment le stressent. Or, le stress chronique augmente la tension artérielle, dérègle les métabolismes... donc fait vieillir plus vite. Les optimistes font plus de projets, s'investissent dans des activités (association, chorale). Ils râlent moins, savent mieux goûter les plaisirs du quotidien (un arbre en fleur, une marque de tendresse...), voient les années qui passent comme une chance de vivre d'autres expériences... Tout un programme, à essayer absolument.

Moins de grasses matinées, c'est meilleur pour récupérer

Quand les nuits deviennent moins faciles (plus de mal à s'endormir, nombreux réveils...), des stratégies s'imposent. Objectif : préserver le sommeil profond, le plus réparateur. Il faut respecter le plus possible son horloge interne. En se levant tous les jours à peu près à la même heure, même si la nuit a été mauvaise ou le couche tardif, et en limitant la sieste. Au-delà de vingt minutes, on risque de sombrer dans le sommeil profond, donc d'amputer la nuit de ces précieux moments de récupération. La quantité de sommeil profond dépend en effet de la durée du temps d'éveil depuis le sommeil précédent.

Important aussi quand les années passent : s'exposer suffisamment à la lumière, le matin dans sa cuisine, en sortant à l'heure du déjeuner... Et puis après une bonne nuit de sommeil, on paraît plus jeune !

Marcher vite, c'est excellent pour la forme même si on n'est pas pressée

On le sait, la marche est bonne pour la santé. Mais marcher vite permet de vivre plus longtemps selon une étude américaine.

CHU NEDIR MOHAMED TIZI OUZOU

Nouvelles règles, nouvelle cadence



Les différents services du Centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou commencent depuis quelques temps à afficher un nouveau visage. Des améliorations sur tous les plans sont en effet observées au grand bonheur des patients et leurs familles. Selon Le directeur général de l'établissement, Pr Abbès Ziri, ces améliorations perceptibles sont le fruit d'un travail soutenu mené depuis plusieurs années.

Les chefs de services et autres responsables de blocs ont été instruits de faire plus d'efforts :

En effet, le P^r Ziri affirmait dans un entretien que «il nous a accordé que les chefs de services de tous les blocs ont été instruits de consentir plus d'efforts afin d'améliorer les prestations offertes aux patients des urgences. Le travail de certains d'entre eux a donné des résultats visibles alors que d'autres ont été invités à redoubler d'efficacité. Lors d'une visite accompagnée par le directeur à travers les blocs, les améliorations apparaissaient évidentes.

Les efforts ont été essentiellement concentrés sur le bloc des urgences :

En fait, les responsables du Chu à leur tête Abbès Ziri se sont attaqués à la bête noire des malades. L'amélioration des prestations au niveau du service des urgences du Chu Nedir débordé par le nombre impressionnant des malades transférés constitue le véritable challenge pour l'équipe dirigeante. Initialement, le bloc fait face à un surplus infernal pour les médecins tout comme les malades avec un taux d'occupation des lits de 400%.

En fait, les pouvoirs publics reconnaissent que les capacités du Chu en matière des urgences ne peuvent guère satisfaire l'affluence des malades sans la réforme entière de la gestion des polycliniques situées à travers les communes. Celles-ci transfèrent la totalité des cas vers le CHU engendrant ainsi la saturation du bloc des urgences.

À ce niveau justement, le directeur du Chu a instruit les médecins à redoubler d'efforts. Des instructions fermes ont été données justement pour satisfaire les malades.

Tous les médecins ont été instruits de ne plus envoyer les malades à l'extérieur pour l'exploration biologique :

Au grand bonheur des malades, la décision de ne plus les envoyer vers l'extérieur pour effectuer les divers bilans et analyses biologiques prend effet depuis la semaine qui vient de s'écouler. Les médecins sont désormais instruits de ne plus envoyer les malades à l'extérieur pour ce genre d'analyses avant de demander laval de la direction seule à même de juger de l'utilité de l'affectation. A cet effet justement, le Pr Abbès Ziri tenu à rassurer les malades que les réactifs nécessaires aux différentes explorations biologiques seront disponibles durant toute l'année prochaine. La direction est en train de préparer les cahiers des charges pour l'année 2014, informait-il.

Pour une bonne communication entre différents services :

Pour arriver à instaurer une bonne communication et synchronisation du travail entre les différents services du CHU, affirme le directeur, un comité d'urgence et gardes a été institué. Des réunions sont tenues avec les représentants des services pour améliorer et effectuer avec célérité la ventilation des malades vers les services. Cela permettra en effet des hospitalisations à durée très courte au niveau des urgences. Un service de tri au niveau des urgences va être installé à l'effet justement d'arriver à cet objectif qui va dès saturer le bloc.

Toutefois, il est à signaler que l'amélioration des prestations au niveau du service des urgences au niveau du CHU ne peut se faire sans l'appart des polycliniques au niveau local.

Une tournée à travers ces dernières montre en effet les carences avérées. Toutes les majorités des services ne sont pas fonctionnels malgré l'existence d'un matériel des plus modernes. Le même phénomène des transferts injustifiés est constaté vers la clinique obstétrique Tassadit Sbihi qui reçoit un surplus de parturientes.

Cap vers l'amélioration du service de radiologie :

Comme pour les explorations biologiques, les pouvoirs publics en général et le directeur du CHU en particulier œuvrent pour ne plus jamais être dans le besoin d'orienter le malade vers l'extérieur. Le patient devrait effectuer les radios au niveau du service et non plus chez le privé. La réussite de ce pari constituera un nail dû à la consécration du droit à la médecine gratuite. Mais cet objectif nécessite encore du travail. Pour encourager cet effort justement, le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière a fait de Tizi-Ouzou une zone d'exception en matière de soins. C'est pourquoi, la priorité lui a été consacrée en matière d'affectation de radiologues.

De son côté, le directeur du CHU, Abbas Ziri affirmait qu'à Tizi-Ouzou tout est préparé pour offrir des conditions des plus attractives aux médecins radiologues qui arrivent tel le logement.

L'état des lieux est encore plus préoccupant au niveau des unités de soins réparties à travers les villages. Certains dispensaires ne sont plus en service faute d'infirmiers. Pour ceux qui en possèdent, ce sont les pénuries récurrentes de produits les plus rudimentaires comme le coton et les seringues qui éloignent le citoyen.

KNA

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie a élaboré sa stratégie nationale d'élimination de la transmission mère-enfant du virus du sida

«L'Algérie a marché à grand pas (...) vis-à-vis de la déclaration des Nations Unies sur le VIH/sida de 2011 et est l'un des rares pays ayant introduit les directives de l'OMS sur le traitement depuis 2010», a précisé le communiqué.

La couverture du traitement antiviral permettant aux personnes porteuses du VIH de vivre en bonne santé et d'exercer pleinement leur rôle d'acteurs du changement dans la société, a augmenté de 18 %, et l'Etat algérien «consacre annuellement des dépenses non négligeables dans la lutte contre le VIH», a souligné la même source.

«En terme d'égalité des genres, toute la stratégie nationale prend en considération la protection et la promotion de la femme et le renforcement dans sa participation à la riposte nationale», lit-on dans le communiqué de l'OMS.

Il est également noté que «la poursuite de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination avec une plus grande implication des PVIH dans la réponse est l'une des priorités de l'Algérie».

En 2012, de «nombreux» pro-

L'Algérie a élaboré sa stratégie nationale d'élimination de la transmission mère-enfant du virus du sida et a publié son troisième plan national stratégique de lutte contre le sida (2013-2015), a indiqué samedi, un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé.



grammes d'autonomisation, d'appui psychosocial et de développement économique ont été mis en place dans une «dynamique multisectorielle pour concrétiser le rêve de zéro discrimination», rappelle l'OMS.

Malgré toutes ces réalisations, l'organisation a mentionné «de nombreux obstacles» qui freinent les progrès de la lutte contre le Sida en Algérie, à savoir, «l'accès aux services de prévention pour les groupes les plus vulnérables, et le dépistage et l'élimination des stéréotypes et comportements discriminatoires», qui «nécessitent encore une concentration des interventions et des synergies de toutes les parties prenantes», selon l'ONU sida. L'ONU sida a rappelé que l'Algérie, et depuis la découverte du 1er cas de sida en 1985, a toujours été dans le rang des rares pays qui ont cru aux «progrès» enregistrés aujourd'hui par l'organisation onusienne.

Le communiqué souligne par ailleurs que l'objectif d'une génération sans sida peut désormais être achevé d'ici 2015.

CANCER DE SEIN

Trente techniciens paramédicaux bénéficient d'une formation de en charge des maladies du sein

Trente techniciens paramédicaux relevant du Centre de cancérologie Pierre et Marie Curie (CPMC) et du service d'oncologie de l'hôpital de Rouiba ont bénéficié samedi d'une session de formation sur la prise en charge des malades du sein. Cette session de formation, initiée par la Société algérienne de sérologie, est destinée aux deux corps des personnels paramédicaux, étant les plus proches des patients, a indiqué D' Noureddine Benziane.

La formation concerne la méthode à suivre pour les chambres implantables dans le cadre de la chimiothérapie, outre l'information des participantes à cette formation sur les effets indésirables de ce traitement, a indiqué D' Sylvie Sizun, du Centre régional de lutte contre le cancer de Rennes (France).

Les paramédicaux participant à cette session seront informés sur la méthode à suivre en vue d'administrer les différents traitements accompagnant les soins de base dispensés aux patients atteintes d'un can-

cer du sein. A cet effet, D' Véronique Ferron du même centre français de lutte contre le cancer, a dit qu'elle donnera des orientations sur la méthode de la prise en charge des patientes atteintes d'un cancer du sein, après une opération chirurgicale. La Société algérienne de sérologie a déjà organisé plusieurs sessions de formation au profit de médecins spécialistes en chirurgie, en gynécologie, en radiologie et en anatomie pathologique, autre des médecins généralistes de différentes ré-

gions du pays lors des mois de mai et de juin 2013 sur la méthode à suivre pour la prise en charge des malades du sein.

Près de 10.000 nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés annuellement en Algérie, dont 90 % des cas se présentent à un stade très avancé de la maladie.

Les coûts pour la prise en charge d'un seul cas en stade avancé de la maladie s'élèvent à près de 6 millions de dinars, tandis qu'ils atteignent 300.000 dinars lorsque la maladie est au stade préliminaire.

SYSTÈME DE SANTÉ:

Plusieurs lacunes enregistrées «en dépit des efforts consentis»

Les spécialistes ayant pris part, samedi à Alger, au 12^e forum «Emergy» ont relevé plusieurs lacunes dans le système de santé, «en dépit des efforts consentis par l'Etat depuis l'indépendance».

Dans ce sens, le P^r Farid Chaoui a cité comme exemple le taux de mortalité maternelle pendant l'accouchement qui demeure élevé au niveau national et celui de la mortalité infantile qui n'a pas encore été ramené à moins de 30 cas pour 1.000 naissances vivantes, et ce en dépit de tous les efforts consentis.

La hausse du nombre de personnes âgées qui passera de 6% en 2013 à 12% dans quelques années, avec ce qu'elle implique comme besoins en termes de soins et de prise en charge sociale, compte parmi les défis à relever à l'avenir, a indiqué le spécialiste, estimant

qu'«on ne s'est pas encore préparé pour faire face à cette situation», concernant les maladies chroniques, le P^r Chaoui a souligné que les maladies cardiaques causent le plus grand nombre de décès, expliquant la hausse fulgurante des autres maladies chroniques par le changement du mode de vie d'une part et le vieillissement de la population d'autre part.

Il a également évoqué certains dysfonctionnements, comme l'insuffisance des lits et le déficit enregistré en matière de formation du corps paramédical, outre la répartition inéquitable des médecins spécialistes et des agents paramédicaux à travers le territoire national.

Les dépenses sanitaires des familles algériennes sont passées de 10% durant les années 1990 à 40%

ces dernières années, a observé le spécialiste, soulignant que certaines franges sont privées de ce droit.

Pour sa part, le P^r Jean-Paul Grangaud a souligné que le système sanitaire a connu plusieurs étapes depuis l'indépendance, rappelant le rôle de l'Etat dans l'éradication des maladies contagieuses, grâce à une couverture globale des vaccins pour enfants.

Il a ajouté que l'Etat algérien a investi dans la construction des structures sanitaires à travers tout le pays et a consenti d'importants efforts pour leur équipement, cependant «il existe un manque en ressources humaines devant assurer leur gestion».

Il a, par ailleurs, déploré un manque de planification et de coordination entre les wilayas et le ministère de la Santé.

SOUDAN

11.000 travailleurs de retour d'Arabie Saoudite

Plus de 11.000 travailleurs soudanais ont quitté volontairement l'Arabie Saoudite à l'occasion d'une amnistie permettant aux immigrés de régulariser leur situation ou de quitter le pays, a rapporté l'agence officielle Suna samedi.

«Le nombre de Soudanais qui sont volontairement revenus d'Arabie Saoudite a atteint 11.678, alors que l'amnistie autorisant les travailleurs étrangers à quitter ce pays sans permis spécifique a expiré le 4 novembre», a indiqué l'agence citant le numéro 2 de l'ambassade soudanaise à Ryad, Khalid Fath al-Rahman.

Près d'un million de migrants de différentes nationalités ont profité de cette amnistie pour quitter l'Arabie Saoudite. Quatre autres millions se sont présentés aux autorités saoudiennes pour se faire parrainer par un employeur et obtenir un titre de séjour.

Un étranger ne peut séjourner en Arabie Saoudite que s'il a un parrain, un employeur dont l'accord écrit est nécessaire pour changer d'employeur ou quitter le pays. Une campagne de répression



contre les contrevenants a été mise en place après l'expiration de l'amnistie.

Celle-ci a été ponctuée de nombreux troubles, en particulier des affrontements entre forces et civils saoudiens d'une part et des immigrés clandestins de l'autre, qui ont coûté la vie à quatre personnes - deux Saoudiens, un Soudanais et un autre étranger - selon un bilan officiel.

Selon Suna, 26 Soudanais ont été arrêtés à Ryad et 43 dans la province de l'Est. «Ils ont été relâchés après correction de leur situation de résidence»,

explique l'agence précisant que près de 500.000 Soudanais étaient installés en Arabie Saoudite.

L'Arabie Saoudite est le premier pays de destination des émigrants au total, et plus de 94.000 travailleurs y sont partis l'année dernière, contre 10.000 en 2008, selon une étude du ministère du Travail saoudien.

En 2011, le taux de chômage était estimé à 18,8% au Soudan, et près du double chez les jeunes, selon des chiffres cités par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

AFRIQUE

Mini-sommet sur la Centrafrique le 7 décembre à Paris

La présidence française a annoncé samedi la tenue d'un mini-sommet sur la Centrafrique le 7 décembre à Paris, après un vote à l'ONU sur le sujet et dans la foulée d'un sommet sur la paix et la sécurité en Afrique.

«Une quarantaine de dirigeants africains se réuniront les 6 et 7 décembre à Paris pour un sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique», à l'initiative du président français François Hollande. Le mini-sommet se tiendra dans la foulée et après le vote, prévu en milieu de semaine, d'une résolution de l'ONU autorisant le déploiement d'une force africaine soutenue par la France en Centrafrique, selon la même source. Il réunira, outre M. Hollande, une dizaine de participants parmi lesquels le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, les dirigeants des pays voisins ainsi que le Premier

ministre centrafricain Nicolas Tiangaye, a-t-on précisé de même source. Cette réunion se tiendra «à la demande de plusieurs pays» et «permettra un échange sur les moyens à mettre en œuvre en vue de l'application de la résolution», a-t-on encore ajouté. La résolution de l'ONU doit permettre de renforcer la force africaine en Centrafrique (Misca), qui compte actuellement 2.500 soldats venus du Tchad, du Cameroun, du Congo et du Gabon et dont les effectifs doivent être portés à 3.600 hommes. De son côté, la France envisage de déployer un millier de militaires en appui de cette force africaine, selon le ministère français de la Défense. La Centrafrique est plongée dans le chaos depuis le renversement, le 24 mars, du président François Bozizé par Michel Djotodia, le chef d'une coalition rebelle, la Séléka, aujourd'hui dissoute.

SAHARA OCCIDENTAL

Une ministre sahraouie dénonce l'«empressement» du gouvernement espagnol pour la signature de l'Accord de pêche Maroc-UE

La ministre sahraouie de la Culture, Khadija Hamdi, a dénoncé l'«empressement» du gouvernement espagnol pour la signature de l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne en l'absence de la partie sahraouie, a indiqué samedi l'agence de presse sahraouie (SPS).

La ministre sahraouie a précisé lors de sa rencontre avec une responsable espagnole du gouvernement régional de Valence que le processus de paix est en-

tréparé par l'entêtement de l'occupant marocain et le manquement espagnol dans la recherche d'une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a ajouté la même source. Lors de la rencontre, la ministre sahraouie a évoqué la situation actuelle dans les territoires sahraouis occupés, soulignant que le processus de paix est entravé «volontairement» par la partie marocaine qui se livre, a-t-elle dit, à des violations des droits de l'homme.

Parmi ailleurs, la responsable sahraouie a tenu à adresser ses remerciements au gouvernement régional de Valence et aux institutions régionales pour les aides qu'ils fournissent en permanence aux camps de réfugiés sahraouis. La responsable espagnole du gouvernement régional de Valence a, pour sa part, salué ce type de visites, s'engageant à ce que «tous les projets de coopération en faveur de la question sahraouie soient mis en œuvre».

ÉLECTIONS EN MAURITANIE

L'Union pour la République largement en tête

L'Union pour la République (UPR, au pouvoir) arrive largement en tête des élections législatives et municipales en Mauritanie, selon les résultats partiels du premier tour.

Après une semaine du scrutin, la Commission électorale indépendante a dévoilé, samedi, les résultats partiels basés sur le dépouillement des bulletins de vote de 41 circonscriptions sur un total de 55, selon lesquels l'Union pour la République réalise une victoire écrasante en s'assurant 35 sièges à l'Assemblée nationale.

En deuxième position vient le Rassemblement natio-

nal pour la réforme et le développement, baptisé «Tawassoul» avec 6 sièges, suivi du parti «Al Wiam» avec 5 sièges et de celui de l'Alliance populaire progressiste (APP) du président de l'Assemblée nationale, Messaoud Ould Boukhéir, avec 3 sièges, alors que le Mouvement de la Jeunesse pour la Nation a obtenu 2 sièges. Onze autres partis ont remporté un siège chacun, alors qu'il faudra attendre un second tour, le 7 décembre, pour connaître les résultats définitifs de plusieurs circonscriptions.

S'agissant des élections municipales, le parti de l'UPR

ÉGYPTE

Washington salue l'Egypte pour sa lutte contre le terrorisme au Sinaï

Le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, a eu samedi un entretien téléphonique avec le ministre égyptien de la Défense, le général Abdelfattah Al-Sissi, le remerciant pour les efforts continus de l'Egypte dans sa lutte contre le terrorisme dans le Sinaï, a indiqué le porte-parole du département américain de la Défense.

Outre la lutte contre le terrorisme, M. Hagel et le général Al-Sissi ont également discuté de la sécurité frontalière et maritime de l'Egypte ainsi que des questions de sécurité régionale, y compris la Syrie et l'Iran, a précisé la même source dans un communiqué.

Par ailleurs, le chef du Pentagone a exprimé les préoccupations des Etats-Unis quant à la promulgation récente d'une loi limitant les manifestations et les mouvements de protestations, ainsi que l'arrestation de militants politiques. M. Hagel a aussi relevé l'importance d'un engagement du gouvernement intérimaire égyptien pour une transition démocratique «non-violente, inclusive et durable». A rappeler que les conditions de sécurité dans la péninsule du Sinaï se sont détériorées depuis la destitution de l'ex-président islamiste, Mohamed Morsi.

Ces attaques visent quasi quotidiennement la police ou l'armée dans la péninsule du Sinaï, où les groupes islamistes armés multiplient leurs actions contre les forces de l'ordre.

Au cours des derniers mois, MM. Hagel et Al-Sissi se sont entretenus à plusieurs reprises alors que depuis octobre dernier, les Etats-Unis ont gelé une partie de leur aide à l'Egypte qui était de 1,5 milliard de dollars dont 1,3 milliard d'aide militaire chaque année, dans l'attente de progrès démocratiques de la part du Caire.

Le Procès en appel du 7 décembre de 14 islamistes égyptiennes

L'audience en appel du procès de 14 Egyptiennes membres de la confrérie des Frères musulmans et condamnées à 11 ans de prison, aura lieu le 7 décembre, a annoncé leur avocat samedi.

Le même jour, se tiendra également l'appel du procès de sept jeunes filles, qui avaient été placées dans un centre de détention pour mineurs jusqu'à leur majorité, a précisé Ayman Dali à l'agence française AFP. Elles comparaîtront devant un juge pour mineurs.

Les condamnations prononcées mercredi à l'encontre de ces 21 femmes et jeunes filles ont été critiquées par des militants des droits de l'Homme, certains appellant le président par intérim Adly Mansour à les gracier.

Le bureau du procureur général avait accusé ces femmes de s'être battues avec des coups et d'avoir jeté des cailloux lors de heurts le 31 octobre à Alexandrie (nord).

a été déclaré vainqueur dans 72 municipalités sur les 88 municipalités où les résultats finaux ont été rendus publics. De son côté, le Mouvement de la Jeunesse pour la Nation a remporté la victoire dans 4 municipalités, tandis que «Tawassol» et «Al Wiam» ont été déclarés vainqueurs, chacun dans 3 municipalités. Les six autres municipalités ont été remportées par six partis différents. A rappeler que 218 conseils municipaux et ruraux sont en jeu lors des municipales mauritanienes.

APS

L'Iran ambitionne de construire une nouvelle centrale nucléaire à Bouchehr dès 2014

Le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, Ali Akbar Salehi, a annoncé hier l'intention du pays de construire à partir de 2014 une deuxième centrale nucléaire civile à Bouchehr, avec l'aide de la Russie.

«Nous verrons l'année prochaine le début des travaux pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire à Bouchehr», sur la côte du Golfe, a déclaré M. Ali Akbar Salehi, cité par le site de la télévision d'Etat. Téhéran affirme vouloir produire à terme 20.000 mégawatts d'électricité nucléaire. La Russie a déjà construit une première centrale de 1.000 mégawatts à Bouchehr, qui a été officiellement remise aux ingénieurs iraniens en septembre.

«Nous sommes en négociations avec les Russes pour la construction de centrales nucléaires d'une capacité totale de 4.000 mégawatts et ils sont prêts à nous les construire», a ajouté M. Salehi.

Il a précisé que dans un second temps, l'Iran voulait ajouter à son parc des centrales nucléaires d'une «capacité totale de 5.000 mégawatts». M. Salehi a expliqué que l'Iran avait besoin de développer son programme nucléaire, notamment l'enrichissement d'uranium, pour fournir «de combustible nécessaire à ces centrales».

Selon l'accord de Genève conclu le 24 novembre entre l'Iran et les 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne), Téhéran a accepté de limiter son niveau d'enrichissement d'uranium à moins de 5% pendant six mois, en attendant un accord définitif avec les grandes puissances.

En contrepartie d'une suspension partielle des sanctions internationales qui étouffent son économie, Téhéran s'est aussi engagé à suspendre la construction du réacteur à eau lourde d'Arak - qui pourrait produire du plutonium nécessaire à la fabrication d'une bombe nucléaire - et à accorder un accès accru des inspecteurs internationaux aux sites sensibles.

L'Iran est accusé par les Occidentaux de vouloir se doter de l'arme nucléaire sous couvert d'un programme nucléaire civil. Téhéran rejette ces accusations et affirme que son programme est à usage purement pacifique.

CHINE - ÉTATS-UNIS Le vice-président américain effectue mercredi une visite officielle en Chine

Le vice-président américain, Joe Biden, est attendu mercredi en Chine pour une visite officielle de deux jours, a annoncé hier le ministère chinois des Affaires étrangères.

Joe Biden «effectuera une visite officielle en Chine les 4 et 5 décembre à l'invitation de son homologue chinois Li Yuanchao», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Qin Gang.

Il s'agit de la deuxième visite de M. Biden en Chine en tant que vice-président des Etats-Unis.



PALESTINE

11 Palestiniens arrêtés lors d'incursions israéliennes en Cisjordanie

Onze Palestiniens ont été arrêtés hier par les forces d'occupation israéliennes lors d'incursions en Cisjordanie, a-t-on indiqué de sources locales. «Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté onze Palestiniens, lors d'incursions à El-Khalil, Jenine, Beitlahm et à Naplous (Cisjordanie)», a affirmé cette source, citée par des médias.

Jeudi, treize Palestiniens ont été arrêtés par l'armée d'occupation israélienne lors d'incursions similaires en Cisjordanie. L'armée israélienne procède souvent à des arrestations arbitraires dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.



Par ailleurs des bombes lacrymogènes ont été tirées par des soldats israéliens en direction des agriculteurs palestiniens qui labouraient leurs terres près de Rafah, dans la bande de Gaza, selon la même source. En outre, des agriculteurs, rassemblés sur une terre agricole près du passage de Karam Abou Salem (est de Rafah), ont également subi des tirs de la part

des soldats d'occupations, sans faire de blessés. Samedi, des soldats israéliens ont tiré sur un groupe de manifestants qui protestaient contre les violations des droits de Palestiniens par Tel Aviv, blessant un Palestinien, au nord de la Bande de Gaza.

UKRAINE - RUSSIE

Le président ukrainien attendu prochainement en Russie

Le président ukrainien, Viktor Ianoukovitch, est attendu prochainement en Russie pour une visite alors que son pays fait face à des manifestations après le refus de Kiev de signer un accord d'association avec l'Union européenne (UE), a indiqué hier le Premier ministre Mykola Azarov.

M. Ianoukovitch effectuera d'abord une visite en Chine, la semaine prochaine. «Bien sûr, après cela le président effectuera une visite en Russie», a déclaré le premier ministre, selon des images de la télévision ukrainienne. Il a souligné que M. Ianoukovitch comptait signer «une feuille de route de coopération en

vue de restaurer des relations commerciales et économiques normales». L'annonce par le gouvernement ukrainien la semaine dernière qu'il ne signerait pas un accord placent l'Ukraine sur la voie de l'adhésion à l'UE a déclenché les manifestations les plus importantes depuis celles de la révolution Orange en 2004.

L'opposition ukrainienne a appelé samedi à «renverser» le pouvoir en descendant dans la rue, après la dispersion violente de manifestants qui occupaient le centre de Kiev pour protester contre le refus de M. Ianoukovitch de signer l'accord de libre-échange avec l'Union européenne.

IRAK

Les violences ont fait près de 950 morts en novembre

Les violences ont fait le mois dernier près de 950 morts en Irak, en grande majorité des civils, a-t-on indiqué de sources officielles. Au total, 948 personnes - 852 civils, 53 policiers et 43 soldats - ont péri dans la vague de violence qui a frappé le pays durant le mois de novembre, selon des chiffres des ministères de la Santé, de l'Intérieur et de la Défense.

Selon la même source, 964 personnes

ont perdu la vie en octobre, le mois le plus meurtrier en Irak depuis avril 2008. Aujourd'hui même, au moins 12 personnes ont été tuées dans un attentat à l'explosif visant l'enterrement du fils d'un chef tribal membre des milices anti-Qaïda au nord de Bagdad.

Vendredi, les violences ont fait 51 morts en Irak, dont une majorité de personnes enlevées, tuées et dont les corps

ont été trouvés dans des charniers. La capitale et les régions du nord et de l'ouest de l'Irak payent le plus lourd tribu aux violences quasi-quotidiennes qui frappent le pays. Depuis le début de l'année, plus de 6.000 personnes sont mortes dans des attaques en Irak, renouant avec les niveaux de 2006-2007 lors du conflit confessionnel particulièrement sanglant entre chiites et sunnites.

THAÏLANDE

L'armée veut servir de médiateur entre le gouvernement et les protestataires

Le chef de l'armée thaïlandaise Prayuth Chan-ocha a proposé hier de servir de médiateur entre le gouvernement et les protestataires afin de régler le conflit politique actuel, ont rapporté les médias.

«Le général Prayuth a proposé cette solution pour permettre aux deux parties de tenir des pourparlers, mais a souligné qu'elles devaient tout d'abord cesser les confrontations», a déclaré le porte-parole adjoint de l'armée Winthai Suwatee, cité par la presse.

«Le chef de l'armée, qui suit de près la situation, a demandé au chef de la police nationale, Adul Saengsingkaew, de donner l'instruction à ses agents de ne pas tirer de gaz lacrymogènes sur les manifestants», a-t-il ajouté.

Plus tôt cette semaine, le général Prayuth avait indiqué que l'armée resterait neutre dans l'actuelle crise poli-



tique, tout en demandant aux manifestants anti-gouvernementaux de ne pas pousser l'armée à prendre parti.

La mobilisation dure depuis un mois contre la chef du gouvernement Yingluck Shinawatra et son frère Thaksin, ancien Premier ministre renversé par un coup d'Etat en 2006, qui reste au cœur de la politique du royaume malgré son exil. Après l'occupation et le siège cette semaine de ministères et d'administrations civiles et militaires, la situation a pris un tour plus violent samedi, contrignant la police à demander samedi le renfort de l'armée qui va envoyer près de 3.000 hommes.

Deux personnes ont été tuées et 45 autres blessées depuis samedi soir à Bangkok, selon un dernier bilan des secouristes.

APS

KOSOVO**2^e tour des élections municipales**

Les électeurs au Kosovo votaient hier au deuxième tour des élections municipales marquées pour la première fois depuis l'indépendance proclamée en 2008 par la participation des Serbes du nord du Kosovo.

Les bureaux de vote ont été ouverts à 6h00 GMT et fermeront à 18h00 GMT. Quelque 1,3 million d'électeurs sont appelés à élire les maires notamment dans la capitale Pristina, Prizren (sud), mais aussi dans la partie nord à majorité serbe de Kosovska Mitrovica.

«Tous les bureaux de vote ont été ouverts à 7h00 (6h00 GMT) et nous n'avons pour l'instant aucun incident rapporté», a déclaré à la presse Valdete Daka, la présidente de la Commission électorale kosovare.

Le vote se déroule normalement dans les quatre municipalités du nord du Kosovo, une région limitrophe de la Serbie où les quelque 40.000 Serbes qui y habitent sont largement majoritaires et où Pristina n'exerce pratiquement aucun contrôle.

A Mitrovica nord, où le premier tour



le 3 novembre a dû être annulé en raison de violences entre Serbes et renouvelé le 17 novembre sous haute surveillance policière, deux candidats serbes, l'un soutenu par Belgrade et l'autre indépendant sont en lice pour le poste de maire.

Comme le 17 novembre, la police kosovare, la force de l'OTAN et la police de la mission européenne (Eulex) au Kosovo, ont annoncé une présence renforcée dans le nord du Kosovo pour assurer le bon déroulement du scrutin. Belgrade, qui espère ouvrir prochainement

des négociations d'adhésion à l'UE, a vivement encouragé les Serbes du Kosovo à participer à ces municipales qui doivent se traduire par la mise en place d'une «Association des municipalités serbes».

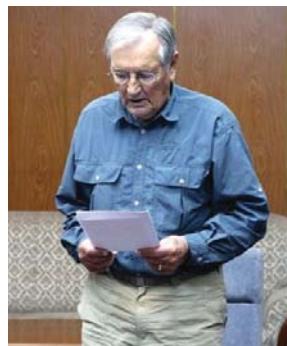
Cette association incarnera le degré d'autonomie prévu pour les Serbes par l'accord de Bruxelles. Le bon déroulement du scrutin est un test de la mise en œuvre d'un accord de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina conclu par la Serbie et le Kosovo en avril sous la houlette de Bruxelles.

CORÉE DU NORD**Washington exhorte Pyongyang à libérer «immédiatement» deux détenus Américains**

Les Etats-Unis ont exhorté la Corée du Nord à libérer «immédiatement» deux détenus Américains, a rapporté hier la presse, citant une porte-parole du Conseil à la sécurité nationale (NSC).

«Kenneth Bae est détenu en Corée du Nord depuis plus d'un an. Nous continuons à exhorter les autorités nord-coréennes à l'amnistier et à le libérer immédiatement.

Nous demandons aussi la libération immédiate de Merrill Newman», a déclaré Caitlin Hayden, porte-parole du NSC, qui dépend de la Maison-Blanche. «Etant donné l'âge avancé et les conditions de santé de M. Newman (85 ans), nous exhortons la Corée du Nord à le libérer afin qu'il puisse retourner chez lui et retrouver sa famille», a ajouté Mme



Hayden. Le département d'Etat a indiqué pour sa part que l'ambassade de Suède, qui agit pour le compte de Washington depuis que les Etats-Unis n'ont plus de liens formels avec Pyongyang, avait eu un accès consulaire samedi avec M. Newman.

La Corée du Nord a confirmé samedi qu'elle détenait M. Newman, accusé d'actes hostiles, selon l'agence officielle KCNA. M. Newman a été arrêté en octobre après être entré sur le territoire nord-coréen sous l'apparence d'un touriste, selon la même source.

Kenneth Bae, un Américain d'origine coréenne, avait, lui, été condamné en mai à 15 ans d'internement pour avoir tenté de renverser le régime, selon KCNA.

OMC**L'ONU préoccupée par l'absence de progrès dans les négociations du Cycle de Doha**

La Commission économique et financière de l'ONU a adopté un projet de résolution qui appelle les pays à faire preuve de souplesse pour faire sortir de l'impasse les négociations du Cycle de Doha, et qui plaide, par ailleurs, pour la levée des restrictions frappant les exportations de produits alimentaires acquis à des fins humanitaires.

Aux termes de ce projet de texte qui sera soumis au vote de l'Assemblée générale de l'ONU, les pays sont appelés à manifester la souplesse et la volonté politique voulues pour faire sortir de l'impasse les négociations du Cycle de Doha tenues sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Adopté à l'approche de la 7^e Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Bali (Indonésie) du 3 au 6 décembre, le texte indique que cette conférence ministérielle «doit aboutir à des résultats équilibrés, ambitieux, de portée globale et axés sur le développement».

Par ailleurs, l'Assemblée générale réaffirmerait le rôle important de la



Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'inviterait à continuer d'accroître sa contribution dans les trois grands axes de son activité, à savoir la promotion du consensus, la recherche et l'analyse des politiques et l'assistance technique.

Dans ce sens, elle inviterait la CNUCED à continuer, conformément à son mandat, de suivre et d'évaluer l'évolution du système commercial international et des tendances à cet égard dans l'optique du développement. Aux termes de ce texte, l'Assemblée générale insisterait aussi sur l'application intégrale, rapide et effective des dispositions pertinentes du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

Par ailleurs, elle relève la nécessité de lever les restrictions frappant les exportations de produits alimentaires et d'abolir les taxes extraordinaires sur les aliments achetés par le Programme alimentaire mondial (PAM) à des fins hu-

manitaires et non commerciales, et de se garder d'en imposer à l'avenir.

En adoptant ce texte, l'Assemblée soulignerait qu'il faut accroître les investissements de toutes origines dans l'agriculture et le développement rural, notamment grâce à la fourniture d'une assistance technique et financière.

AFGHANISTAN

15 talibans tués au cours des dernières 24 h

Quinze insurgés talibans ont été tués par la police appuyé par l'armée au cours des dernières 24 heures dans une série d'opérations menées dans différentes régions en Afghanistan, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

«Un total de 15 rebelles talibans ont été tués lorsque le personnel de la police, appuyé par l'armée, a effectué des raids contre des repaires des talibans dans les provinces de Kunduz, de Wardak, de Numroz, de Helmand et de Ghazni, durant les dernières 24 heures», a indiqué le ministère dans le communiqué.

Un insurgé a été blessé et quatre autres ont été capturés dans les opérations, a précisé le communiqué. Ce dernier n'a pas fait état de victimes du côté des forces de sécurité.

4 morts dans une explosion

Quatre personnes ont été tuées par l'explosion d'une bombe placée en bord de la route dans la province de Helmand (Sud), ont indiqué hier des sources locales.

«Un tracteur a déclenché l'explosion d'une bombe artisanale sur une route du district de Musa Qala, tuant quatres civils à bord du véhicule», a déclaré à Xinhua le porte-parole du gouvernement provincial Omar Zwak.

M. Zwak a accusé les talibans d'avoir posé la bombe. Les talibans afghans ont multiplié ces dernières années les attaques aux bombes artisanales contre les forces de sécurité afghanes et les troupes dirigées par l'OTAN, mais ces explosifs ont également coûté la vie à des civils.

Près de 1.320 civils ont été tués et 2.533 autres blessés lors des conflits qui ont éclaté pendant le premier semestre de 2013, selon un rapport de l'ONU rendu public en juin. Parmi ces victimes, plus de 443 civils ont été tués et 917 autres blessés par des bombes artisanales en Afghanistan, selon la même source.

HONDURAS

Le candidat de droite proclamé vainqueur de la présidentielle

Le candidat de droite Juan Orlando Hernandez a remporté l'élection présidentielle du 24 novembre au Honduras avec 8% d'avance sur sa rivale de gauche, selon les résultats officiels et définitifs publiés dans la nuit de samedi à hier.

Le président du Tribunal supérieur électoral (TSE), David Matamoros, a annoncé sur les chaînes de radio et de télévision que M. Hernandez, candidat du Parti national (PN), avait recueilli 36,80% des voix, contre 28,79% pour la candidate du parti Liberté et Refondation (Libre), Xiomara Castro, épouse du président déchu Manuel Zelaya. «En conséquence, le vainqueur de l'élection présidentielle est Juan Orlando Hernandez», a-t-il conclu.

Le TSE n'est en revanche toujours pas en mesure de fournir les résultats officiels des autres scrutins également organisés dimanche dernier, législatif et municipal.

Dès vendredi, la candidate de gauche avait rejeté les résultats provisoires publiés par le TSE et exigé un nouveau décompte des bulletins de vote.

Mme Castro a également appelé ses partisans à se rassembler hier pour dénoncer pacifiquement «la fraude électorale».

APS

Programme du lundi 2 décembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique Le plus beau des cadeaux
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Téléfilm sentimental Une famille formidable 77 Inédit
22h55 Série policière New York Unité Spéciale 77

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h25 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Série humoristique Vestiaires
13h50 Météo 2
13h55 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
17h00 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h45 Multisports Côté Match
17h55 Talk show Jusqu'ici tout va bien
18h55 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Loterie Tirage du Loto
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Série policière Castle 777 Inédit
21h30 Série policière Castle 777
22h15 Série policière Castle 777
23h00 Débat Mots croisés

3

- 07h42 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h09 Série d'animation Winx Club
08h37 Emission jeunesse C'est bon !
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Histoire Paris, années folles 777 Inédit
22h10 Météo
22h15 Grand Soir 3
23h15 Découvertes Esprit de corps

CANAL+

- 08h00 Divertissement Zapping de la semaine
08h13 La météo
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Série judiciaire Scandal 77
09h20 Série judiciaire Scandal 77
10h00 Série humoristique Casting(s)
10h05 Magazine d'actualité L'effet papillon
10h40 Thriller The Secret 77
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie dramatique Reality 77
15h55 Magazine du multimédia L'oeil de Links
16h00 Magazine politique Le supplément politique
16h35 Téléfilm de suspense Folie meurtrière
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série policière Tunnel 777
21h45 Série policière Tunnel 777
22h35 Magazine d'information Spécial investigation
23h25 Magazine du multimédia L'oeil de Links
23h50 Drame J'enrage de son absence 77

M6

- 07h35 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 777
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 777
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm sentimental Trois oncles et une fée
15h40 Série policière Body of Proof 777
16h25 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Jeu Le meilleur pâtissier Inédit
23h15 Magazine culinaire Le meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

La sélection

TF1**20h50**

Une famille formidable

**Résumé**

Catherine, qui a hérité de la maison de son père, est ravie de pouvoir y passer quelques semaines de vacances. Mais elle ne tarde pas à déenchanter : la maison, qui a joué les belles endormies pendant des années, est entièrement à restaurer. Il n'y a pas d'eau dans les robinets, le toit fuit, les canalisations doivent être changées, l'électricité refaite, et la peinture semble un luxe inouï. Jacques a une idée pour ressouder la famille : pourquoi ne pas faire les travaux tous ensemble ? Une proposition qui reçoit un accueil différent selon chaque intéressé, pourtant chaleureusement invité à remettre la villa sur pieds...

2**20h45**

Castle

**Résumé**

Castle s'envole pour Paris. Il veut en effet retrouver la trace de Sara et Alexis. Grâce à un ami français, Gaston, il se paie les services d'un barouze se faisant appeler Jacques. L'homme parvient à localiser le lieu de détention d'Alexis. Mais il ne trouve que des micros. Cela lui permet néanmoins d'entrer en contact avec les ravisseurs. Un rendez-vous est organisé pour procéder à l'échange. Celui-ci doit avoir lieu dans la forêt de Fontainebleau. Mais une fois sur place, Castle se retrouve dans une situation plus que délicate. Trahi par Jacques, il est livré aux ravisseurs. Au même moment, un dénommé Jackson surgit des sous-bois...

E**20h45**

Paris, années folles

**Résumé**

Après la guerre qui a saigné l'Europe, la France des années 20 est saisie d'un désir de paix, de joie, de progrès social et de fête. Ces envies se cristallisent à Paris, qui devient la capitale intellectuelle, artistique et culturelle du monde. On y vient de partout pour participer à ce bouillonnement créatif. C'est là que se retrouvent des communautés d'artistes américains, comme Hemingway, Miller, Fitzgerald ou Joséphine Baker. C'est là que sont organisés les Jeux olympiques en 1924 ou plusieurs expositions au rayonnement mondial. Deux quartiers de la ville deviennent plus particulièrement les foyers de cette activité frénétique : Montmartre et Montparnasse.

CANAL+**20h55**

Tunnel

**Résumé**

L'eau de la police se resserre lentement autour du tueur en série. Karl et Elise pensent, enfin, tenir une piste solide. Le véhicule dans lequel le terroriste a pris la fuite, et qui vient d'être retrouvé, appartient à la police. Et ce n'est pas le seul indice qui laisse à penser que le tueur pourrait bien être un membre des forces de l'ordre. Des deux côtés de la Manche, des équipes dressent une liste d'agents, en activité ou à la retraite, qui pourraient correspondre au profil. Bientôt, des noms de suspects potentiels sont étudiés avec plus d'attention. Karl et Elise fouillent les dossiers...

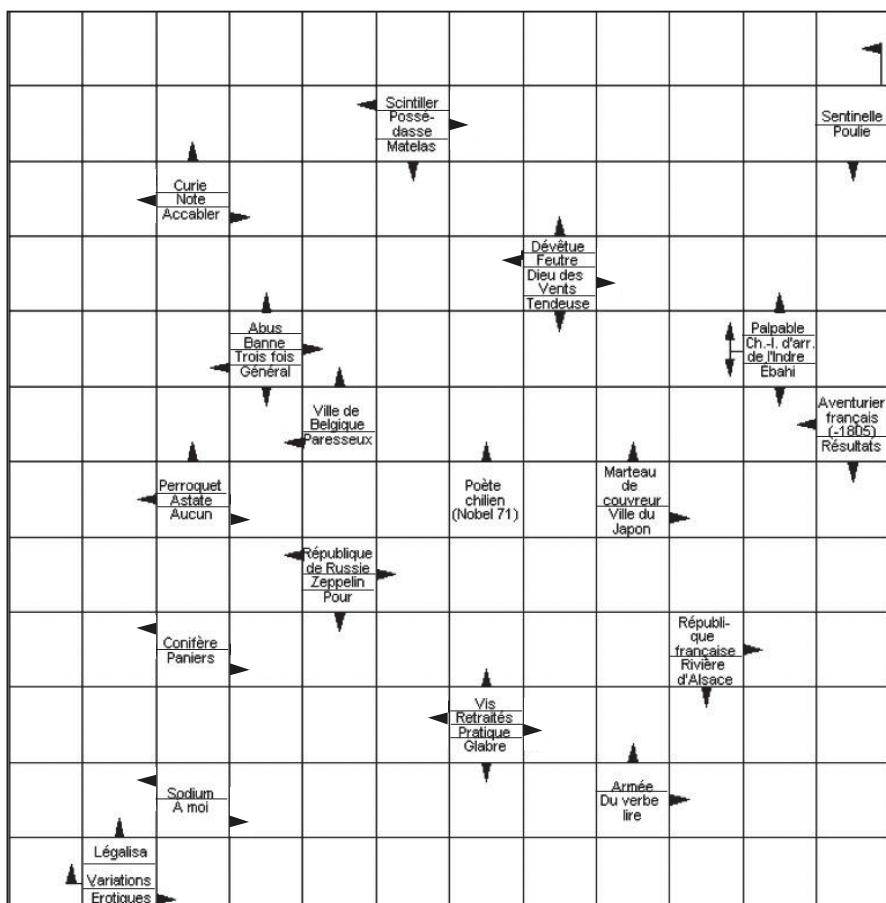
M6**20h50**

Le meilleur pâtissier

**Résumé**

Pour leur sixième semaine de compétition, les cinq pâtissiers amateurs encore dans la course se frottent à deux repas qui font toujours le plaisir des gourmands de tous âges : le petit déjeuner et le goûter. Au menu des épreuves de la soirée figure la brioche à tresses, une réalisation qui exige technique et adresse. Dorés à l'extérieur, moelleux à l'intérieur, leurs beignets faits maison doivent eux aussi être parfaits. Sous l'oeil expert du chef pâtissier Benoît Blin, les candidats confectionnent un petit déjeuner, en laissant libre cours à leur créativité. Les trois apprentis-pâtissiers en ballotage ont 1h30 pour revisiter la crêpe.

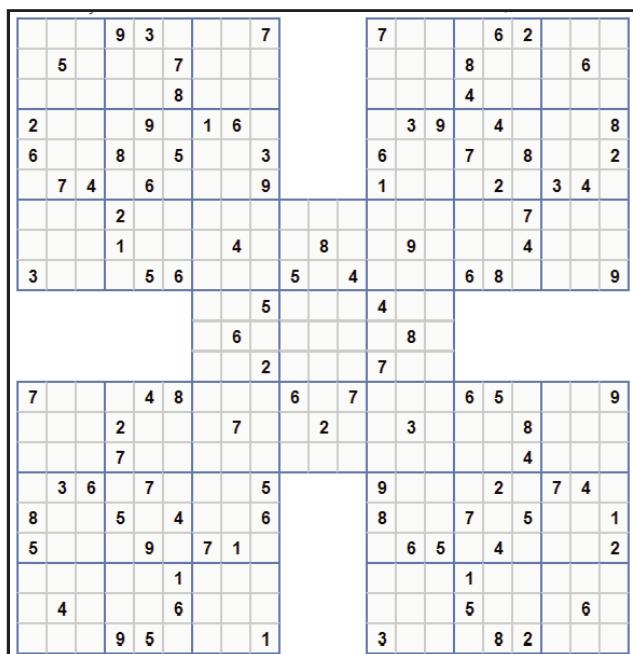
Mots fléchés n°441



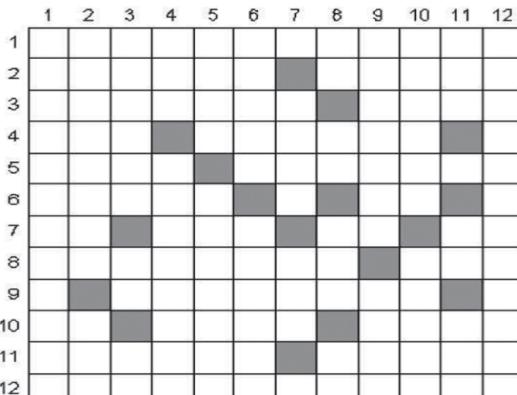
Samouraï-sudoku n°441

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°441



Horizontalement:

- Pruderie
- Planète - Aigres
- Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
- Ville du Pérou - Spectacle
- Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grossso
- Ville d'Italie - Einsteinium
- Silicium - Riv. de Roumanie - Tour - Sinon
- Épiphyte - Baie des côtes de Honshu
- Décliner
- Infinitif - Addition - Gamin de Paris
- Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
- Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

Verticalement:

- Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
- Fille de Cadmos - Retarder
- Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
- Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
- Candide - Racaille
- Déca - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
- Amaigrir - Individu
- Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
- Colère - Problème - Trinitrotoluène
- Tromperies

DÉSIGNATION DE MADJER À LA TÊTE DE LA COMMISSION DU SPORT D'ELITE Tahmi : «Un choix logique»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a estimé hier que la désignation de l'ancien footballeur algérien Rabah Madjer à la tête de la Commission nationale du sport d'élite, de haut niveau et de détection des talents sportifs était un choix «logique» au vu de sa riche carrière au plus haut niveau.

«Il est normal que cette commission soit présidée par un sportif disposant d'une riche carrière couronnée de tant de succès et une personnalité connue jouissant d'une longue expérience professionnelle comme technicien et dirigeant», a déclaré M. Tahmi en marge de la cérémonie d'installation de Madjer à la tête de ladite commission qui s'est déroulée au niveau du centre sportif Ahmed-Ghermouli (Alger).

Pour le ministre, l'ancienne star du football national et mondial «va accompagner un grand travail à son nouveau poste, d'autant plus que cette commission sera composée de présidents de huit fédérations, olympiques et non-olympiques, sans oublier les représentants de certains ministères travaillant directement ou indirectement avec le secteur de la jeunesse et des sports.

Il y a aussi des personnalités sportives et des experts dans le domaine sportif qui pourront donner leurs avis concernant le sport de haut niveau pour le faire progresser».

Le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports en Algérie a mis l'accent, lors de sa déclaration, sur l'importance de cette commission dont l'installation s'inscrit dans le cadre de la mise en application de la loi 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au



développement des activités physiques et sportives.

«Cette commission est importante car elle étudiera tous les dossiers ayant une relation avec le sport d'élite, de haut niveau et la détection des jeunes talents. Au ministère, nous gérons les dossiers au quotidien mais on a besoin d'avoir les avis des experts à ce sujet», a-t-il ajouté.

Il a appelé, par ailleurs, la commission de Rabah Madjer à s'occuper de l'avenir socio-professionnel des sportifs d'élite au terme de leur carrière et de veiller à assurer leur intégration facile dans la vie sociale en enrichissant les textes juridiques concernés.

Le ministre a indiqué, lors de la cérémonie d'installation, que le rôle de cette commission est «d'œuvrer pour hisser le sport algérien au rang d'excellence, en contribuant à trouver des solutions aux problèmes du sport national».

Selon lui, cette mission est «réalisable à travers une étude profonde des aspects relatifs à la préparation, la prise en charge médicale, ainsi que l'amélioration des conditions sociales des athlètes».

Présidée par Madjer, cette commission est composée de représentants des ministères de la Défense, de l'Education nationale, des Finances, de l'Enseignement supérieur et Recherche scientifique, ainsi que la Sûreté nationale, la Protection civile, en plus d'un représentant de la Fonction publique.

Font également partie de cette structure, des cadres du ministère de la Jeunesse et des Sports, des représentants du Comité olympique algérien (COA), huit (8) présidents de Fédérations sportives nationales, sept (7) directeurs techniques nationaux (DTN) et un représentant des athlètes, en la personne d'Abderrahmane Hammad.

INFRASTRUCTURES

Le lieu d'implantation du nouveau stade de Chlef sera déterminé aujourd'hui (DJS)

Une commission de wilaya inspectera aujourd'hui les assiettes de terrains proposées en vue de la construction du nouveau stade de football de Chlef, a appris l'APS hier auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de cette wilaya.

«Trois propositions ont été faites à propos du terrain devant accueillir le nouveau stade de Chlef. Une commission de wilaya visitera les lieux en question lundi pour y trancher», a déclaré Fodil Maârouf El Hadj.

Une décision a été prise par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour la construction d'un nouveau stade à Chlef d'une capacité de 40.000 places, en marge de sa visite à cette wilaya la semaine passée.

«Des instructions ont été données par le Premier ministre pour que toutes les démarches d'usage soient faites rapidement, afin que la ville de Chlef bénéficie de son nouveau stade dans les meilleurs délais», a précisé le premier responsable du secteur du sport à Chlef. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que la pelouse du stade Mohamed Boumezrag sera refaite dans les tous prochains jours, «probablement au

cours de la trêve» qu'observera le championnat en fin du mois en cours.

«Toutes les procédures administratives ont été accomplies pour le changement de la pelouse du stade Boumezrag, qui sera remplacée par une autre, de dernière génération. On a même choisi l'entreprise qui se chargera de cette opération et on attend juste l'arrêt de la compétition à l'occasion de la trêve hivernale pour démarrer les travaux», a encore expliqué le DJS de Chlef. Il a assuré, en outre, que l'entreprise en question devra s'engager par écrit pour la pause de la nouvelle pelouse dans des délais ne dépassant pas les trois semaines, afin de permettre au club local, l'ASO Chlef, de recevoir ses adversaires dans ce stade dès la première journée de la phase retour du championnat de Ligue 1.

Depuis la saison passée, les dirigeants de l'ASO n'ont pas cessé de demander le changement de la pelouse actuelle du stade Boumezrag qui date de plusieurs années, surtout qu'elle est devenue «un véritable danger» pour la santé des joueurs, selon leurs dires.

CAN-2014 (MESSIEURS

- PRÉPARATION)

La FAHB veut programmer un autre stage à l'étranger pour l'EN

La Fédération algérienne de handball (FAHB) veut programmer un autre stage à l'étranger pour l'équipe nationale masculine, probablement en Hongrie ou Slovénie, dans le cadre de sa préparation à la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), prévue du 15 au 26 janvier en Algérie, a-t-on appris hier auprès du staff technique des Verts.

«Nous voulons organiser un autre stage à l'étranger après ceux d'Alcante (Espagne) et de Nymburk (République tchèque). Mais nous sommes dans l'attente de la confirmation des organisateurs, rien n'est encore officiel pour le moment», a déclaré le directeur technique national (DTN), Habib Kheraïffa, contacté par l'APS depuis Alger. Kheraïffa, qui se trouve actuellement à Alicante avec l'équipe nationale puisqu'il fait partie du staff technique aux côtés du sélectionneur Réda Zeguili, a indiqué que le prochain stage «pourrait se dérouler en Hongrie ou Slovénie».

La sélection algérienne, avec ses joueurs locaux seulement, est depuis le 26 novembre dernier en Espagne pour un regroupement qui s'étendra jusqu'au 5 décembre au cours duquel elle a disputé et remporté trois matches amicaux et jouera deux autres rencontres, demain et mercredi, contre des équipes de divers paliers.

Le DTN a d'ailleurs regretté que les adversaires du Sept national soient d'un niveau «plus ou moins modeste» mais affirmé que le stage se déroulait dans de «bonnes conditions». Interrogé si les Verts allaient affronter en amical des sélections ayant souhaité effectuer leur préparation à Alger en prévision de la CAN-2014, telles que l'Egypte, le Congo, le Sénégal ou encore la Tunisie, Habib Kheraïffa a écarté cette possibilité pour «ne pas dévoiler nos cartes dès le début».

Lors du premier tour de la CAN-2014, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B aux côtés du Maroc, de l'Angola, du Congo, de la RD Congo et du Nigeria.

Solution Samurai-sudoku N°440

6	2	5	3	1	7	4	9	8
4	7	1	8	5	9	3	2	6
9	8	3	4	2	6	5	1	7
3	4	7	1	8	2	6	5	9
8	5	6	9	4	3	1	7	2
1	9	2	6	7	5	3	4	8
5	6	8	7	9	1	2	4	3
7	1	4	2	3	8	9	6	5
2	3	9	5	6	4	7	8	1

1	7	4	3	9	5	2	6	8
8	3	2	6	7	4	1	5	6
6	9	2	8	1	3	7	4	5
1	8	5	6	3	7	2	9	4
7	4	1	2	5	8	3	6	9
2	3	6	7	4	9	5	1	8
5	8	9	6	1	4	7	2	3
4	6	2	7	3	5	8	9	1
3	7	1	8	4	6	9	2	5

Solution Mots Croisés N°440

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TITI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

Solution Mots Fléchés N°440

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
I■AISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
GH■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

LIGUE 1 (13^e JOURNÉE) : JSK 0 - MOB 0

Les Crabes résistent à Tizi

FICHE TECHNIQUE

Stade : 1er-novembre (Tizi Ouzou) Affluence : nombreuse

Arbitres : Hallalchi, Azrine et Badache

Avertissements : Ferhat (28'), Semani (85'), Berrefane (90'+3) (MOB)

JSK : Asselah, Remache, Mekkaoui, Benlamri, Rial, Maroci, Sedkaoui (Madi 46'), Yesli (Benzouen 70'), Messaâdia (Chibane 46'), Aoudj, Ebosse

Entraineur : Aït Djoudi

MOB : Berrefane, Baâouali, Guedjali, Bouâamrâ, Chebana, Ferhat (Rahal 53'), Yettou, Dehouche (Betrouni 90'), Akroud, Boulâincer (Semani 69'), Yaya.

Entraineur : Amrani

Ferrah Menad

Pas de round d'observation entre ces deux équipes dont l'objectif principal était les trois points mis en jeu. Les locaux, gonflés à bloc durant toute la semaine se sont lancés ouvertement dans la bataille, mais d'une manière confuse, devant une équipe visiteuse plus calme et pleine de sang-froid. C'est ainsi que le Mouloudia signe sa première attaque dès l'entame du match par l'intermédiaire d'un coup franc sifflé suite à une faute sur Akroud. Guedjali tire et son ballon passe légèrement au-dessus de la transversale. Le jeu sombre ensuite dans la médiocrité et



les deux équipes se neutralisent au milieu du terrain. Il a fallu attendre la 22^e pour voir une autre offensive digne de ce nom, du côté des visiteurs, par l'intermédiaire de Dehouche qui donne une belle balle à Boulâincer, suivie d'un puissant tir de l'avant-centre kabyle et Asselah avec brio est à la partie sur le score de Zéro partout que l'arbitre de la rencontre siffle la première période. Dès la seconde période, les fans du club de la formation de Djurdjura attendaient une réaction de leurs joueurs, mais c'était sans compter sur la maîtrise des joueurs du MOB, qui contrôlent bien les quelques velléités des Canaris. Le match reste bloqué et le staff technique des Verts et Jaune est dans ses petits souliers. Les deux équipes se contrôlent et il est difficile aux attaquants des deux camps de trouver une faille, même si Madi, qui fait un match honnête, a tenté de trouver le chemin des filets de Berfane, à la 53^e de jeu. Les Canaris jouent leur va-tout depuis la rentrée de Bezaouine. A la 80^e, tout le monde a cru au but à la suite d'un centre brossé par Beziouane une tête rageuse de Mekaoui trouve un acrobate Mourad Berrefane, qui, dans un extraordinaire réflexe se trouve à la parade. Mais contre toute attente, dans les dernières minutes, sur un contre très rapide, les poulaillans d'Amrani ont failli ouvrir la marque, si ce n'était encore une fois, un renvoi à l'emporte-pièce par Asselah. Ce nul arrange les affaires du MOB qui reste sur une série positive, au contraire des Canaris, qui n'ont pas su profiter du nul de l'ESS pour prendre la tête du classement général avec les Usmistes.

CABBA 0 - USMH 0 Toujours nul !

FICHE TECHNIQUE

Stade : 20-Août-55 (Bordj)

Affluence : faible

Arbitres : Zerouki, Hellal, Ayad

CABBA : Belkhdja, Mameri, Manceur, Ali Guechi, Hamadou (Saadi 72'), Bendahmane, Benai, Mesratî, Yaya, Bouguerra (Djerrah 81'), Hammim (Hamiche 62')

Entraineur : Kouki

USMH : Doukha, Ziane Cherif, Alam, Belkaroui, Azzi, Hendou, Aït Ouamer, Belaârous (Belmerah 68'), El Amali (Benchikh 84'), Younès (Amer Yahia 90'+5), Sylla

Entraineur : Charef

Mouad B.

Ni les Bordjîs ni les Harrachis n'ont trouvé le chemin des filets ce samedi soir, en match pour la 13^e journée de Ligue 1. Les hommes de Charef conservent la 9^e place du classement tandis que le CABBA se maintient au 14^e rang.

Le CABBA et l'USMH se sont séparés sur un résultat nul (0-0), samedi au stade 20-Août de Bordj Bou Arréridj, au terme d'une rencontre longtemps enjouée de la 13^e journée de la L1 que les Bordjîens auraient mérité de gagner face à un adversaire inoffensif.

Le CABBA, qui n'a gagné que deux matches de ses 13 rencontres et qui a perdu déjà 13 points

à domicile, reste 14^e du classement. Au vu de la physionomie de la partie, le CABBA, privé encore de nombreux joueurs, blessés, notamment en attaque, peut se satisfaire de ce partage des points car ce sont les visiteurs qui ont eu le contrôle du jeu avec une organisation très rigoureuse et un bloc homogène. Ils ont obtenu les meilleures occasions de but (deux durant toute la partie) qui auraient pu être concrétisées avec un peu plus de lucidité ou de sang-froid.

Quelques rares occasions

Le CABBA n'a finalement été dangereux que trois fois, sur une tentative de Benai à la 16^e passant de peu à côté puis sur une autre de Bouguerra, détournée par le gardien Doukha (18') et la troisième occasion en deuxième mi-temps Yaya qui a vu sa reprise de la tête déviée in extremis par le gardien (55'). Les Harrachis ont, quant à eux, eu l'opportunité de prendre l'avantage sur un contre de Younes repoussé par le gardien Bordjien (34'). La seule occasion en deuxième mi-temps était de Sylla, un travail individuel perse la défense mais rate son tir devant le gardien (77').

Jusqu'au bout, les Bordjîens ont tenté de prendre l'avantage, sans réussite, et les visiteurs n'ont jamais cessé de trembler de perdre le bénéfice du résultat nul.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE LA CULTURE
N° FISCAL : 150 148 621 191

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 49, alinéa 02 du décret présidentiel n°236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Culture informe les soumissionnaires à l'avis d'appel d'offres national restreint n°04/DC/2013, relatif à la **réalisation d'une maison de l'artisanat en R+4 avec sous-sol à Tizi-Ouzou**, reste à réaliser publié dans les quotidiens **DK News** et **W. El Djazzair** en date du **06/07/2013** que suite à l'évaluation des offres les résultats sont déclarés comme suit :

Désignation entreprise	Entreprise retenue	Note technique /45pts	Offre financière	offre financière corrigée	Délais	Observation
Lot N° 08 : ascenseur	PIL n°01 : SARL ASCENSEUR OMEGA ALGERIE NIF : 00053101828228	45pts	2.925.000,00	2.925.000,00	01 mois	Offre moins disante parmi les soumissionnaires qualifiés à l'évaluation technique

Quant aux lots suivants sont déclarés infructueux pour les motifs suivants :

- ✓ **Lot n°02** ; Etanchéité - **Lot n°03** ; Maçonnerie revêtements intérieur et extérieur
- **Lot n°04** ; menuiserie bois et métallique - **Lot n°05** ; plomberie sanitaire - **Lot n°06** ; électricité sont déclarés infructueux pour non-réception de plis.
- ✓ **Lot n°07** ; VRD - **Lot n°09** ; détection d'incendie sont déclarés infructueux au motif de qualification d'un soumissionnaire à l'évaluation technique.
- ✓ **Lot n°10** ; peinture vitrerie: déclaré infructueux au motif de non renseignement du BPU.

Conformément à l'article 125 alinéa 14 et l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07-10-2010, modifié et complété portant code des marchés publics, les soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de la Direction de la Culture de Tizi-Ouzou, dans un délai de **trois jours (03)** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale afin de prendre connaissance de l'évaluation technique et financière.

Ceux d'entre eux qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de **10 jours (10)** à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens d'information nationaux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

SERVICE DE LA PROGRAMMATION
ET DU SUIVI

BUREAU DES CONSTRUCTION
DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE

MISE EN DEMEURE

- Vu la 1ère mise en demeure publiée respectivement dans les quotidiens nationaux **El Etihad** et **Dépêche e Kabylie** du **06/06/2013** et **08/06/2013**.
- Vu la mise en demeure n°02 du **BET BERHTO** du **06/11/2013** sous le n°**290/BM/REA/BERHTO/2013**.
- Vu l'important retard accusé dans l'avancement des travaux.

L'Entreprise EURL/ HADDADI Ouafik Gérant de la EURL BTKF élisant domicile à Tizi Ouzou titulaire du Marché relatif à la Réalisation de la Demi Pension au CEM Base 05 Ain Mezibet Betrouna Tizi Ouzou , visé par la commission de Wilaya des marchés publics sous le n° 194 du 06/06/2012, visé par le Contrôleur Financier sous le n° 1051 du 08/07/2012 et approuvé par le Maître de l'Ouvrage sous le n° 06 /623/ 2012 du 18/07/2012.

Est Mise en Demeure de renforcer Sous Huitaine le chantier en moyens humains et Matériels et assurer un approvisionnement suffisant et régulier en matériaux, afin de livrer le projet dans les meilleurs délais.

Faute de quoi des mesures coercitives seront appliquées a l'encontre de votre entreprise.

TRANSFERT / CR BELOUIZDAD

Le Camerounais Kakou n'a pas convaincu, Mokdad s'éloigne

L'attaquant ivoirien, Rosten Kakou, mis à l'essai au CR Belouizdad, a de très infimes chances d'être retenu, alors que les négociations avec le meneur de jeu Abdemalek Mokdad, butent sur l'aspect financier, a appris l'APS dimanche auprès d'une source responsable au club de la Ligue 1 algérienne de football.

L'entraîneur du «Chabab», l'Argentin Angel Miguel Gamondi, qui aspire à renforcer son secteur offensif en vue de la deuxième partie de saison, n'a pas été jusque-là convaincu par les aptitudes de Kakou, qui évolue à Sewe Sport (Div. 1, Côte d'Ivoire). Il compte lui accorder une dernière chance lors d'un match amical qui livrera la formation algéroise mardi, selon la même source. Quant à Mokdad, l'ex-joueur du MC Alger et de la JS Kabylie, et que Gamondi est favorable à son recrutement pour l'avoir eu sous sa coupe lors de son passage à Al-Kelba (Emirats arabes unis) en 2011, il



n'a pas encore trouvé un terrain d'entente avec les dirigeants belouizdadiens sur le plan financier et sa piste est en passe d'être écartée, ajoute-t-on de même source. En revanche, l'attaquant Mohamed Dahmane, qui a signé au profit du CS Constantine lors de l'inter-saison mais sans pour autant bénéficier d'une licence lui permettant de prendre part aux rencontres de son équipe, est attendu lundi à Alger pour éventuellement conclure son transfert au CRB, a encore assuré la même source. En cette perte de vitesse depuis quelques journées,

après n'avoir collecté que deux points sur 12 possibles lors de ses quatre précédents matches, le CRB fait du renforcement de son effectif une priorité pour redresser la barre lors de la phase retour. Le secteur offensif, qui a montré des signes de faiblesse au cours de la première partie du championnat, sera le plus concerné par le renfort envisagé par la direction de la formation de Laâqiba. Les Rouge et Blanc de la capitale pointent à la 12e place après 13 journées de championnat, totalisant 15 points, devançant de deux longueurs seulement le premier relégable, le CA Bordj Bou Arréridj. Cette situation a engendré une grosse pression sur les dirigeants de la part des supporters qui réclament le départ de l'entraîneur Gamondi, notamment après le nul concédé à domicile contre le CRB Ain Fekroun (0-0) samedi pour le compte de la 12e journée du championnat, mais le président du club, Réda Malek, a de nouveau renouvelé sa confiance au technicien argentin.

MC ALGER

Amine Aksas indisponible pour trois semaines

Le défenseur du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Amine Aksas, victime d'une fracture à la main samedi, lors de la victoire de son équipe face à la JS Saoura (3-0), en match comptant pour la 13e journée du championnat, sera indisponible pour trois semaines, a appris l'APS dimanche auprès du club algérois. Aksas s'est blessé sur l'action du second but qu'il a marqué à la 52e minute du jeu, après avoir heurté le poteau droit du portier de la JSS, Sefiouna. L'ancien joueur du CR Belouizdad s'est distingué lors de cette rencontre en réalisant

un doublé. Le défenseur central devrait effectuer son retour à la compétition après la trêve hivernale, soit face à la JSM Béjaïa, lors de la 16e journée de la Ligue 1, prévue en janvier prochain. Après trois défaites de rang (USM Harrach, CABB Arréridj, et MO Béjaïa), le MCA a renoué avec la victoire samedi, sous la houlette du nouvel entraîneur Fouad Bouali, qui a succédé au Suisse Alain Geiger. Au classement, le MC Alger pointe à la 6e place avec 20 points, à cinq longueurs du leader, l'USM Alger, seul leader avec 25 pts.

MO BEJAIA

Amrani : «Le maintien sera très difficile à assurer»

L'entraîneur du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkader Amrani, a affirmé dimanche que le maintien, objectif majeur fixé par la direction, sera difficile à assurer, en dépit des bons résultats réalisés ces dernières journées par le nouveau promu. «Le maintien sera très difficile à assurer, d'autant que la deuxième manche du championnat sera largement disputée que ce soit pour la survie ou bien dans le haut du tableau. Nous ne sommes qu'à deux longueurs du premier relégable (CABB Arréridj, ndlr), et le plus dur reste à faire», a affirmé à l'APS le coach du MOB. Après un apprentissage assez difficile pour le MOB en début de saison, le club béjaoui a réussi à se faire une santé, depuis notamment l'arrivée à la barre technique d'Abdelkader Amrani, qui avait succédé à Mourad Rahmouni. Samedi, le MOB est allé damer le pion à Tizi Ouzou à la JSK (0-0), dans le cadre de la 13e journée. «Ce match nul a donné une victoire pour nous, d'autant qu'il a été décroché sur

le terrain de la JSK, une équipe qui est revenue à son meilleur niveau cette saison. Tout le mérite revient aux joueurs qui n'ont pas abdiqué.

Ils doivent garder les pieds sur terre et éviter de s'enflammer», a-t-il ajouté. Interrogé sur la métamorphose constatée chez son équipe depuis sa prise de fonction, Amrani explique le regain de forme des Crabes le discours qu'il a adressé à ces joueurs qui semblent l'avoir bien reçu. «Dès mon arrivée, j'ai lancé un discours clair à mes joueurs sur la nécessité de redresser la barre, je les ai mis devant le fait accompli tout les responsabilisant, dieu merci, les résultats ont suivi, même si un grand travail nous attend encore», a souligné Amrani. Evitant la prochaine période des transferts d'hiver, Amrani, a défini ses besoins de recrutement. «Un défenseur, un milieu de terrain, et un attaquant vont nous rejoindre lors du mercato. En parallèle, je devrais établir une liste de libérés, qui sera dévoilée à l'issue de la fin de la phase aller».

JS SAOURA

L'avenir de l'entraîneur Mechiche est incertain

La direction de la JS Saoura tiendra prochainement une réunion pour trancher sur l'avenir de l'entraîneur de son équipe, Ali Mechiche, après la série de trois défaites consécutives concédées en championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué dimanche le président du club, Mohamed Djebbar. «Il est clair qu'on n'est pas du tout satisfait des résultats de notre équipe. On doit donc vite agir pour arrêter l'hémorragie et c'est dans cette optique qu'on va se réunir dans les prochains jours pour prendre les décisions qui s'imposent», a déclaré Djebbar à l'APS. Le premier responsable de la JSS n'a pas écarté l'idée de mettre fin aux fonctions de l'entraîneur Mechiche, aux commandes techniques du club depuis la deuxième journée du championnat quand il avait remplacé Abdellah Amrani. «Pour le moment, aucune décision n'a été prise à propos de l'entraîneur, car on doit prendre les avis de tous les membres du conseil d'administration, mais tout est envisageable», a-t-il précisé.

3 joueurs se partagent la place du meilleur buteur

Trois joueurs se partagent la place du meilleur buteur du championnat professionnel de footbal de Ligue 1, à l'issue du déroulement des matchs de la 13e journée le week-end. Il s'agit de Fares Hamiti (MCE Eulma), Noureddine Daham (ASO Chlef) et Abderrahmane Hachoud (MC Alger), qui comptent six buts chacun. Si Deham et Hachoud ont joué avec leurs formations face respectivement au CS Constantine (3-0) et la JS Saoura (3-0), Hamiti a dû déclarer forfait face à l'ES Sétif, lors du derby des Hauts Plateaux qui s'est soldé par un score de parité (0-0).

Daham s'est distingué samedi par un doublé face au CSC, alors que Hachoud a encore une fois prouvé sa bonne maîtrise des coups de pied arrêtés, en marquant le troisième but face à l'équipe de Saoura. En dépit de son poste défensif, Hachoud est bien parti pour égaler, ou faire mieux que la saison 2011-2012, quant il avait marqué 13 buts sous les couleurs de l'ES Sétif.

Daham, qui n'a rien perdu de sa verve et de sens inné du but, a confirmé qu'il reste l'un des meilleurs attaquants du championnat en dépit de son âge (36 ans). À deux journées de la fin de la phase aller du championnat, la course pour le titre du meilleur buteur devra s'accentuer entre les différents baroudeurs.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
SISE À IMACHOUENE COMMUNE DE TAMANRASSET
N° IMMATRICULATION FISCALE 099711 019023330

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°11/2013

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset lance un appel d'offres national restreint pour : **Réalisation d'une maternité urbaine avec unité néonatalogie à Tamanrasset**:

Lot n° 09 : Acquisition, installation et mise en service d'un chauffage central à la maternité à Tamanrasset

L'appel d'offres s'adresse aux sociétés agréées, spécialisées dans le domaine de fourniture installation et mise en service du chauffage central.

Le cahier des charges est à retirer, gratuitement par le soumissionnaire ou son représentant dénommé par écrit auprès du bureau de la planification de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset sise à Imachouene commune de Tamanrasset.

Les offres (offre technique et offre financière) accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier de charges à savoir :

1- Offre technique : Conforme au cahier de charges.

- Cahier de charges doit être complètement rempli, signé et paraphé.

- Copie légalisée de registre de commerce.

- Copie légalisée de l'extrait de casier judiciaire en cours de validité.

- Copies légalisées des pièces fiscale et parafiscale en cours de validité.

- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés année 2012 pour les sociétés.

- Le planning de réalisation.

Restant des pièces de l'offre technique sont citées dans l'article 07 du cahier des charges, parties instructions aux soumissionnaires.

L'offre technique sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres national ainsi que la mention «offre technique».

2- Offre financière : Conforme au cahier de charges.

- Le cahier des charges (offre financière) doit être complètement rempli.

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.

- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et

signé.

- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

L'offre financière sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres national ainsi que la mention «offre financière».

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) sont mises dans une autre enveloppe fermée comportant la mention :

**Direction de la Santé et de la Population
Sise à Imachouene commune de Tamanrasset
Appel d'offres national restreint n° 11/2013**

Réalisation d'une maternité urbaine avec unité néonatalogie à Tamanrasset.

Lot n° 09 : Acquisition, installation et mise en service d'un chauffage central à la maternité à Tamanrasset.

«Soumission à ne pas ouvrir»

La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres national dans le BOMP et/ou dans les quotidiens nationaux.

Les offres doivent être déposées au bureau de la planification de la Direction de la Santé et de la Population sise à Imachouene commune de Tamanrasset le jour qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 14h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis en séance publique, aura lieu au siège de la Direction de la Santé et de la Population, le jour qui correspond au dernier jour de préparation des offres à 14h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, ajoutant le délai de préparation des offres, à compter du jour de dépôt des offres.

RAMSEY

Wenger : «Il continue de me surprendre»

Le manager d'Arsenal Arsène Wenger a salué la nouvelle prestation immaculée d'Aaron Ramsey, face à Cardiff City.

Arsenal a conforté sa place de leader du championnat anglais, samedi, en allant s'imposer sur la pelouse de Cardiff City (3-0) grâce, notamment, à un nouveau doublé d'Aaron Ramsey. Meilleur buteur de son équipe, l'international gallois en est à huit réalisations, à deux unités du meilleur buteur du championnat, l'attaquant de Manchester City Sergio Agüero.



Beckham : «On avait tous très peur de Ferguson»

La star anglaise évoque la personnalité de son ancien coach Sir Alex Ferguson, avec qui sa relation s'est progressivement détériorée à partir de 2003 et le fameux épisode de la chaussure lancée dans le vestiaire. «C'était un parrain, et pas dans bon sens du terme. Pas dans le pire non plus, mais on avait tous très peur de lui», a confié l'ancien Parisien dans des propos rapportés par le *Daily Mail*.

ROBBEN PORTE LE BAYERN

Dans un style beaucoup plus habituel, Robben va même s'offrir un double à la demi-heure de jeu en décochant une frappe précise dans la lucarne de Schäfer après un petit crochet extérieur qu'il affectionne tant. Deux buts qui vont permettre au Bayern de gérer tranquillement la suite des événements. Même si Neuer se fait surprendre quelques fois sur plusieurs tirs contrés, le portier allemand répond parfaitement présent et garde sa cage inviolée pour la dixième fois cette saison toutes compétitions confondues.

Klopp salue la combativité

Après la victoire face à Mayence samedi après-midi (1-3), Jürgen Klopp, Robert Lewandowski et Manuel Friedrich ont salué la qualité d'un adversaire qui leur a donné un sacré fil à retordre. «Nous gagnons avec un arrière latéral qui n'a pas joué depuis six mois (Łukasz Piszczek) et un défenseur central qui n'a presque pas joué depuis huit mois [Manuel Friedrich]. Je suis totalement heureux du résultat et du déroulement du match compte tenu de la situation. Il y avait un grand esprit de combativité.»



« IL A BEAUCOUP MÛRI »

Une aubaine pour le manager des Gunners Arsène Wenger qui se réjouit de pouvoir compter sur son jeune milieu de terrain. « Il continue de me surprendre. Il a beaucoup mûri en tant que joueur et en tant que personne, a confié le technicien français en conférence de presse. Nous étions venus ici (à Cardiff) il y a quelques années et il avait eu un match très difficile. Désormais, il monte à quel point il a progressé. Dans ma jeunesse j'étais milieu de terrain et j'aurais adoré avoir ce qu'il a. »

«IL PEUT ENCORE PROGRESSER»

« Il sait défendre, attaquer et marquer des buts. Que demande le peuple ? Il est jeune également - une autre qualité que j'ai perdue depuis longtemps. Il peut encore progresser. Vu la manière dont il a progressé ces deux dernières années, pourquoi s'arrêterait-il maintenant ? S'il continue à jouer comme ça, il a un bel avenir devant lui, notamment avec la sélection galloise. »

MÉDIAS**Les travailleurs de l'APS fêtent le 52^e anniversaire de la création de l'agence**

Employés administratifs, cadres, journalistes, responsables et techniciens ont soufflé hier, au siège central à Alger, les 52 printemps de l'agence Algérie Presse Service (APS), créée le 1^{er} décembre 1961 à Tunis.

Réunis autour du directeur général et des responsables de la rédaction, de la technique et de l'administration, les travailleurs de l'agence ont mis de côté «stylos» et «claviers» pour sacrifier au temps «professionnel» un moment de partage, de détente, entre deux «dépêches», pour évaluer le temps parcouru et, surtout, les étapes prochaines qui seront déterminantes face au nouveau défi imposé par les tendances technologiques de la communication et de l'information qui connaissent déjà la fin du début de l'ère numérique.

C'est en quelque sorte un des soucis des responsables de l'agence, celui de s'adapter à ces exigences et de mettre sur orbite de nouveaux produits numériques (web TV, infographie, radio, vidéo, etc.), à même de répondre aux besoins naissants des utilisateurs de contenu. Depuis les temps héroïques de la ronéo et du télégraphe, au début de sa création à Tunis, l'agence nationale d'informations Algérie Presse Service a grandi et réalisé d'immenses chantiers vers la voie du tout numérique.

L'Agence s'est ainsi donnée comme objectif, dès sa naissance, de porter la voix de l'Algérie combattante dans le monde, ensuite après l'indépendance de médias et accompagner le développement économique et social du pays.

Et, depuis la première réunion des «bâtisseurs» de l'agence, que de progrès et de succès ont été enregistrés sur la voie de la modernisation, la production et la diffusion de dépêches, papiers et reportages pour des abonnés (médias, institutions, entreprises, ambassades) de plus en plus nombreux, et surtout exigeants sur la qualité et la fiabilité des informations. Pour l'histoire, ces bâtisseurs avaient pour nom les défunt M'Hamed Yazid, qui avait présidé la réunion de lancement de l'agence, Abdallah Cheriet, Pierre Chaulet, Messaoudi Zitouni et Serge Michel.

Il y avait aussi d'autres «frères d'armes» qui avaient contribué à lancer la première dépêche de l'agence de presse d'une Algérie qui achévait euphoriquement sa Révolution et s'apprétrait à recouvrer son indépendance. Dans son numéro 88 du 21 décembre 1961, le quotidien *El Moudjahid*, qui annonçait la création de l'agence, écrivait : «L'APS se révèle déjà un instrument de lutte supplémentaire au service de notre cause et de celle de tous les peuples opprimés par le colonialisme». Vingt-cinq ans après sa naissance, l'APS a connu un nouveau défi : l'alliance entre l'informatique et les technologies de télécommunications. Ceci l'a contraint de s'adapter, à la fin des années 1980, à l'outil informatique et se départir du télécopieur, un outil de transmission vieux de 50 ans, devenu alors obsolète. Aujourd'hui, l'agence, qui a énormément investi dans le développement technologique, aborde le virage de la révolution numérique pour mettre à la disposition de sa clientèle, et même au grand public à travers son site électronique, un produit fiable, crédible et prêt à l'emploi numérique.

Car il s'agit d'un double défi : moderniser et adapter l'outil de production de l'information et former ou recycler dans le même temps son potentiel humain, à commencer par le personnel de la rédaction. Avec ses nouveaux produits numériques, dont un très prochain nouveau site sur le web, l'APS aura traversé bien des étapes, parfois douloureuses avec la perte de ses «fils», ces journalistes morts en accomplissant leur devoir. L'APS compte un effectif de près de 460 salariés, dont plus de 250 journalistes, photographes chargés de couvrir l'actualité régionale, nationale et internationale en temps réel. Ses services rédactionnels travaillent naturellement en H24, et 7 jours/7.

APS

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À CONSTANTINE**La loi sur l'audiovisuel "passera incessamment devant le Parlement"**

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a indiqué hier après-midi à Constantine que la loi sur l'audiovisuel "passera incessamment devant le Parlement" et qu'il n'y avait "pas de raison pour que cela ne soit pas fait dès la session d'automne".

L'Algérie, qui se dirige vers l'ouverture du champ audiovisuel, accorde "une importance capitale" à ce projet de loi qui sera soumis incessamment aux deux chambres du Parlement, a indiqué M. Messahel à l'APS au terme d'une visite de deux jours effectuée dans la wilaya de Constantine. Le ministre a également souli-

gné "l'impact de l'ouverture du champ audiovisuel dans la mesure où elle permettra à l'Algérie de s'adapter à ce qui se passe dans le monde". L'urgence de "doter le domaine de l'audiovisuel d'un cadre juridique à même de permettre aux parties concernées de travailler selon les règles de l'art et de servir l'intérêt général" a été

souligné par M. Messahel qui a mis l'accent sur l'importance de la mise en place d'un cadre juridique pour traiter de tous les sujets en rapport avec la communication et l'information en Algérie".

Le domaine audiovisuel "appartient à l'Etat", a encore souligné M. Messahel, rappelant que les fré-



quences, notamment, sont un "bien de l'Etat et que, par ricochet, la gestion de ce domaine relève de ses prérogatives".

Evoquant l'autorité de régulation, M. Messahel a appelé les professionnels des médias à "ne pas amalgamer entre l'autorité de régulation de la presse écrite et celle de l'audiovisuel".

ALGÉRIE - SUISSE**Convention sur les mines antipersonnel****L'Algérie prend part aujourd'hui à Genève à la 13^e Assemblée des Etats parties**

L'Algérie prendra part à partir d'aujourd'hui à Genève (Suisse) à la 13^e Assemblée des Etats parties (13AEP) de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, a-t-on appris hier de source diplomatique.

«Plus de 800 participants de plus de 100 pays dont l'Algérie se réuniront du 2 au 5 décembre à Genève, à l'occasion de la tenue de la 13AEP de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ou Convention d'Ottawa», a déclaré à l'APS une source diplomatique algérienne.

Les délégués devront discuter des progrès réalisés et les défis qui restent à relever dans la réalisation d'un «monde sans mines» afin de se préparer pour une «révision importante» de ce traité qualifié d'«historique», a-t-on expliqué, précisant que l'Algérie sera représentée par son ambassadeur

aujourd'hui à Genève, Boudjamaâ Delmi.

La même source a fait remarquer que lors de cette 13^e Assemblée, la dernière évaluation annuelle (2013) de la mise en œuvre de la Convention sera effectuée, en prévision de la 3e Conférence d'examen de ladite

Convention devant avoir lieu en 2014 à Maputo en Mozambique. «Les souffrances causées par les mines antipersonnel restent réelles dans plus de 25 pays, y compris en Algérie», a-t-on rappelé, réitérant l'engagement de l'Etat algérien à respecter pleinement la date butoir de déminage de 2017. L'Algérie a de tout temps encouragé les Etats parties à surmonter les défis, et ce, en travaillant ensemble pour déminer et aider les victimes, a-t-on souligné de même source, notant que la 13AEP se déroulera à un moment où le nombre des victimes est en baisse. La Convention sur l'in-

terdiction des mines antipersonnel a été adoptée à Oslo en 1997, et ouverte à la signature à Ottawa la même année. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1999. 161 Etats y ont adhéré notamment ceux qui produisaient ces mines. L'ancien ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, le général-major Abdelmalek Guenaïza, avait indiqué lors d'un séminaire organisé en avril dernier sur

«l'Etat de mise en œuvre de la convention d'Ottawa que l'Algérie comptabilise de très grandes avancées dans le domaine de la lutte contre les mines antipersonnel».

Il avait précisé que l'Algérie occupe une place privilégiée parmi les pays les plus impliqués contre la neutralisation de ce fléau. «C'est une bataille appelée à perdurer tant qu'il existe une seule mine en Algérie», avait-il alors affirmé.

Perturbations des vols d'Air Algérie en raison des intempéries

Le programme de vols de la compagnie Air Algérie a été perturbé vendredi et samedi en raison des mauvaises conditions météorologiques observées ces dernières 48 heures, indique la compagnie dans un communiqué. «Compte tenu des mauvaises conditions météo enregistrées ces dernières quarante-huit heures, les vols d'Air Algérie ont connu des perturbations qui se sont répercutées sur tous le programme de vol», précise la compagnie nationale.

«Des retards importants ont été enregistrés sur certains vols internationaux en plus de certains problèmes survenus lors de traitements des machines», ajoute la même source. Samedi, les perturbations ont affecté trois vols, à destination de Paris, d'Adrar et de Djedda qui ont été reprogrammés hier, selon Air Algérie.

Naissance

La famille Bellabiod est heureuse d'annoncer la naissance du petit **Mohamed**, venu égayer le foyer de son papa **Ghanou** et de sa maman et prendre place aux côtés de ses sœurs **Méline Khadija** et **Aicha Lina**. Prompt rétablissement à la maman et longue vie au nouveau venu au monde.